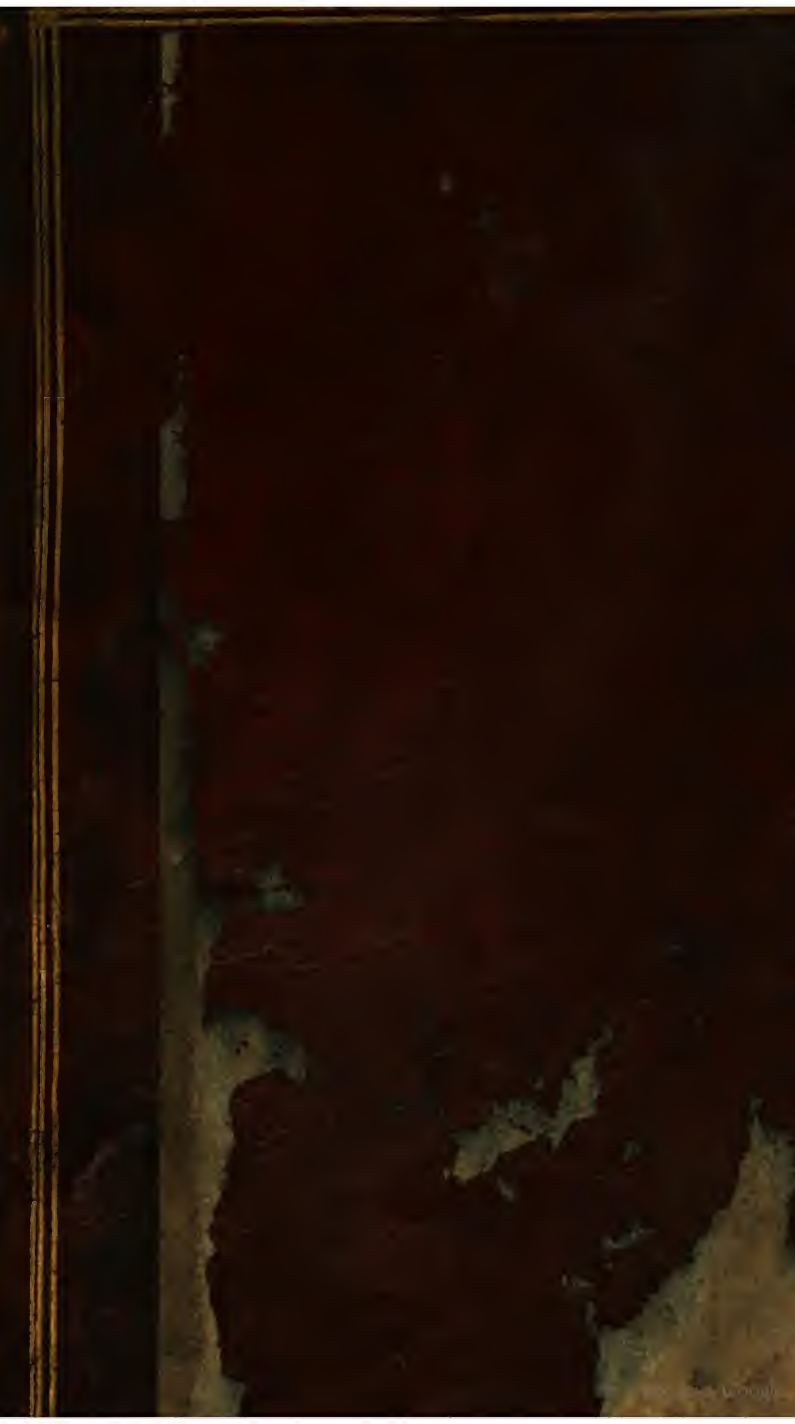






*Bibliothèque du
Comte de Renneberg.*

ach. à Paris. 1819.

Ex bibliotheca
Steph. Quatremeri.



<36700084150010

<36700084150010

Bayer. Staatsbibliothek

S

Biogr. C. 236^l 80

Nécrologe

LE NÉCROLOGE
DES
HOMMES CÉLÈBRES
DE FRANCE,
PAR UNE SOCIÉTÉ
DE GENS DE LETTRES.

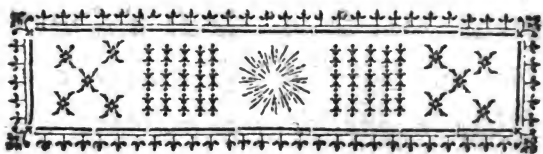


A PARIS,
*De l'Imprimerie de G. DESPREZ,
Imprimeur du Roi.*

M. DCC. LXVIII.
AVEC PRIVILEGE DU ROI.

BIBLIOTHECA
REGIA
MONACENSIS.

**Bayerische
Staatsbibliothek
München**



AVIS

DE L'ÉDITEUR.



C'EST Ouvrage, qui paraît depuis quatre ans, est particulièrement consacré à la mémoire des hommes illustres dans les sciences & dans les arts. On ne veut point dire par là que tous ceux dont on y trouvera les noms, soient illustres ; mais la plupart le sont, & tous ont aspiré, du moins, à se rendre utiles. Il serait barbare d'envier aux uns.

nos éloges , & injuste de disputer aux autres le droit qu'ils ont d'être rappelés un moment au souvenir du public , à qui ils ont eu intention de plaire.

Poètes, Orateurs, Historiens, &c. Peintres, Sculpteurs, Musiciens, Architectes, &c. Acteurs & Actrices célèbres, tous ceux enfin qui auront mérité pendant leur vie, l'attention ou la reconnaissance de leur siècle, recevront ici un tribut d'éloges & de regrets, capables d'exciter l'émulation des personnes qui voudront, à leur exemple, se distinguer dans ces différentes carrieres.

On s'arrêtera moins aux anecdotes communes de leur vie pri-

vée , qu'à l'histoire de leur génie
& de leurs talens. La vie d'un
grand Général est dans les cam-
pagnes qu'il a faites ; celle d'un
homme de Lettres ou d'un Ar-
tiste fameux , est dans ses Ou-
vrages.

Ce petit recueil , si l'on veut
bien nous seconder , pourra donc
contenir les véritables fastes de
la littérature & des arts. Nous
avons sollicité déjà plusieurs fois,
& nous sollicitons encore les per-
sonnes qui doivent s'intéresser à
la mémoire des hommes célèbres
dont nous regrettons la perte ,
de vouloir bien concourir avec
nous au but louable que nous
nous sommes proposés , en nous
procurant , ou des renseignemens

exacts , ou du moins de simples anecdotes. Nous osons dire que ce serait un devoir pour les familles & pour les amis de ces illustres morts. Il suffit même d'être sensible à la gloire des arts , pour ne pas nous refuser les secours qui peuvent nous mettre à portée de donner à cet ouvrage la perfection dont il est susceptible. Il deviendra par sa nature , une des principales sources auxquelles iront puiser ceux qui entreprendront notre histoire littéraire. On saura que nous étions les contemporains des hommes célèbres dont nous avons parlé ; que nous avons pu connaître personnellement la plupart d'entre eux ; que nous avons été les témoins des différentes sensations

produites par leurs Ouvrages , & qu'enfin , en nous imposant la loi de n'écrire qu'après leur mort , nous n'aurons été vraisemblablement , ni séduits par les préventions , ni aveuglés par la haine. On ne soupçonnera aucun dépôt plus authentique ; & la défiance que nous témoignons de nos lumières & de nos recherches , en sollicitant des instructions , servira même de préjugé en notre faveur. Nous en attendons particulièrement des Académies des Provinces , qui doivent s'intéresser au succès d'un ouvrage entrepris pour l'honneur des Lettres , & dans lequel on a déjà parlé de plusieurs Auteurs dont le souvenir ne peut être qu'infiniment précieux à ces Compagnies savantes.

On prévient seulement que l'on ne fera aucun usage des mémoires qui seraient anonymes , & que l'on ne recevra point d'avis , qui ne soient francs de port.



Comme le projet du Nécrologe tient au privilege des annonces des deuils de Cour, on y trouvera aussi une récapitulation exacte des deuils des Princes morts pendant l'année : les dates précises de la mort des Princes étant un objet de curiosité pour beaucoup de gens , & de nécessité pour l'histoire. On continuera d'y joindre , pour satisfaire au désir d'un très-grand nombre de personnes , l'étiquette des deuils de famille.

principalement en ce qui concerne l'habillement des femmes , & quelques usages généraux sur les deuils de Cour.

Le prix des abonnements pour les simples annonces , est de trois livres par année , seulement. Celui du Nécrologe des hommes célèbres , est le même. Ces prix doubleront pour les Provinces , attendu que l'on recevra l'un ou l'autre de ces deux objets franc de port.

L'année d'abonnement se paiera d'avance , & on en délivrera une quittance imprimée. Les Lettres d'avis , ainsi que l'argent , seront affranchis & adressés à MM. Jouve & Compagnie , in-

*intéressés au Bureau Royal de
Correspondance, Place des Vic-
toires. Le Bureau est ouvert de-
puis neuf heures du matin, jus-
qu'à une heure après-midi, &
depuis quatre heures jusqu'à sept
du soir, excepté les Dimanches
& les Fêtes.*

AVIS DES AUTEURS.

DES circonstances particulieres nous ont obligés de remettre à l'année prochaine les Eloges de MM. de Silhouette & de Tercier, que nous nous étions flattés de pouvoir insérer dans ce volume.

Il manque aussi au Nécrologe de cette année, quelques autres Eloges pour lesquels on a bien voulu nous envoyer des renseignemens. Nous en remercions les personnes qui ont eu l'attention de nous les adresser ; mais ils nous sont parvenus trop tard, & nous ne pourrons les employer que dans le Nécrologe prochain. Nous avons l'honneur de prévenir ceux qui désireraient que nous fissions usage, dans le Nécrologe de l'année, des matériaux qu'ils voudront bien nous envoyer, qu'il est nécessaire que ces matériaux nous parviennent, au plus tard, dans les derniers jours de Novembre : autrement nous serons obligés de les remettre à l'année suivante.

T A B L E

Des ÉLOGES contenus dans ce
volume.

<i>M. le Beau,</i>	pages 3.
<i>M. Nattier,</i>	11.
<i>M. Gueullette,</i>	31.
<i>M. l'Abbé de Marsy,</i>	45.
<i>M. l'Abbé Gougenot,</i>	99.
<i>M^{lle} Gauffem,</i>	113.
<i>M. Massé,</i>	129.
<i>M. l'Abbé Goujet,</i>	137.
<i>M. Clement,</i>	171.
<i>M. Drouais,</i>	187.
<i>M. de la Garde,</i>	197.
<i>Ordre chronologique des deuils de</i>	
<i>Cour,</i>	209.
<i>Observations sur les deuils,</i>	213.
<i>Etiquette des deuils,</i>	215.
<i>Récapitulation de la durée des</i> <i>deuils,</i>	223.

ÉLOGE

ÉLOGE
DE
M. LE BEAU.

A



ÉLOGE

DE

M. LE BEAU,

Professeur d'Eloquence au College des Grassins, & de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres.



JEAN-LOUIS LE BEAU naquit à Paris, le 8 Mars 1721. Il fit ses études avec succès, au College Duplessis, & se voua aux lettres, dès sa premiere jeunesse. A l'âge de vingt-deux ans, il fut nommé Professeur de seconde au

Collège des Grassins, & succéda à M. son frere, dans la chaire de Rétorique, en 1755. Il avait déjà fait connaître son gout & ses talens, par plusieurs pieces de vers latins, lorsqu'en 1758, il fut choisi par l'Université, pour prononcer le discours public qui ouvre la distribution des prix en Sorbonne, en présence du Parlement. Dans la premiere proposition de ce discours, qui eut beaucoup de succès, il s'attacha à prouver combien la pauvreté est nuisible aux lettres. Dans la seconde, il s'étendit sur les dangers qu'elles avaient à redouter de la richesse : il conclut que l'état d'une heureuse médiocrité, est à peu près celui qui convient le mieux aux gens de lettres. On remarqua sur tout, dans ce même discours, l'éloge délicat & noble de M. Molé, alors premier Président ; mais l'art de l'Orateur eut moins de part que le sujet au succès de cet éloge.

M. le Beau fut aussi chargé de faire , au nom de l'Université , un discours public pour le retour de la paix en 1763 : ce discours fut très-applaudi. Ayant remporté le prix de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres , en 1759 , il fut reçu , dès la même année , dans cette Académie. Il a fait , en qualité d'Académicien , plusieurs dissertations curieuses qui roulent sur la littérature greque , qu'il possédait parfaitement. On peut les consulter dans les Mémoires de l'Académie.

On est redevable à ce savant Professeur , d'une édition d'Homère , Grecque & Latine , qui parut en deux volumes , en 1746 , & de trois volumes d'Oraisons de Cicéron , enrichies de notes , qu'il donna en 1750.

M. le Beau était d'un caractère doux , sociable , bienfaisant. Il mourut , universellement regretté , au

mois de Mars 1766, d'une fièvre maligne, jointe à un rhumatisme très-douloureux. Il n'était âgé que de quarante-cinq ans.

Il nous reste un frere de M. le Beau, à qui nous devons la premiere édition qui ait paru du Poëme de l'Anti-Lucrèce, par M. le Cardinal de Polignac : plusieurs vers de ce Poëme, & la préface, qui est très-estimée, sont de l'Editeur. Il a eu part à la traduction de l'Histoire universelle de M. de Thou, en 16 vol. in-4°. Il est Secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres; mais ce qui l'honore infiniment davantage, il est l'Auteur d'une excellente Histoire du bas Empire, qui est entre les mains de tout le monde. Cet Ouvrage a dû lui coûter des recherches infinies, & suppose une érudition très-profonde : cependant le style en est pur, élégant, plein

de noblesse & de vie. On dirait que le génie de l'Auteur s'élève à mesure que son sujet devient plus ingrat, & qu'il approche de la décadence de l'empire. C'est dans cette Histoire qu'on peut prendre une idée juste du grand caractère de Bélisaire, qui eut rendu à l'Empire Romain toute sa majesté, sous un Empereur moins faible que Justinien. C'est-là qu'on le voit agir en héros au lieu de l'entendre disserter comme un triste pédant de philosophie. On a déjà dix volumes de cette Histoire intéressante, & le public attend les nouveaux, avec l'empressement qu'il aura toujours pour les bons ouvrages, quoiqu'il paraisse quelquefois s'engouer un peu des mauvais.



ÉLOGE
DE
M. NATTIER.

As



ÉLOGE

DE

M. NATTIER,

*Peintre ordinaire du Roi , &
Professeur de son Académie.*



JEAN-MARC NATTIER naquit à Paris, le 17 Mars 1685, de Marc Nattier, Peintre de portrait de l'Académie Royale, & de Marie Courtois, qui eut un talent particulier pour la mignature. Elle fut élève du célèbre le Brun; mais étant devenue paralitique à l'âge de vingt-deux ans, ce triste état consuma insensiblement le peu de fortune des deux époux.

A 6

Jean - Marc Nattier eût pour parrain M. Jean Jouvenet, un des grands Peintres de son temps. Son pere, qui aimait son art, lui fit apprendre à dessiner de très-bonne heure à l'Académie, où il remporta le premier prix du dessin, à l'âge de quinze ans.

Après avoir dessiné les batailles de le Brun, & obtenu la petite pension des élèves de l'Académie du temps du célèbre Mansard, il demanda l'agrément de dessiner la Galerie du Luxembourg. Ces dessins furent très-applaudis, & présentés par Mansard à Louis XIV, qui en parut si content, qu'il accorda au jeune Nattier la permission d'achever les dessins de la Galerie, avec privilege de les faire graver par les plus habiles Maîtres. Ce Prince daigna même encourager ses heureuses dispositions par ces paroles : » Continuez, Nattier, & vous deviendrez un grand homme. «

Le jeune Artiste finit cette entreprise avec tout le succès possible, & en donna un volume au public, en 1710.

Depuis la mort de son pere, arrivée en 1705, ses progrès commençant à le faire distinguer entre les élèves de l'Académie, M. le Duc d'Antin lui fit proposer par M. Jouvenet, en 1709, d'aller remplir, en qualité de pensionnaire du Roi, une place vacante à l'Académie de France établie à Rome; ce qu'il ne put accepter, étant alors fort occupé à Paris. Ce fut dans la suite un vrai sujet de regret pour lui.

Quelque temps après, les Maîtres Peintres, cette Communauté d'ouvriers qui ne devraient point avoir le droit de troubler les opérations du génie, jaloux de la réputation de notre Artiste, voulurent saisir ses ouvrages, ce qui le pressa de se pré-

senter à l'Académie Royale, où il fut
fut agréé en 1713, sur le morceau
que les Maîtres Peintres lui avaient
demandé, & qui fut placé dans leur
Chapelle, où on le voit encore.

En 1715, la mort qui enleva Louis
XIV à la France, parut avoir frappé
du même coup les arts & les talents.
Consternés de cette perte, la plupart
des Artistes se disperferent, comme
par désespoir, dans les diverses con-
trées de l'Europe. M. le Fort, Ministre
du Czar Pierre, ayant engagé M. le
Blond, célèbre Architecte, à passer
en Russie, proposa à M. Nattier d'aller
joindre avec lui le Czar à Amsterdam.
Il lui fit des conditions avantageuses,
& le détermina à le suivre.

Le Czar lui fit d'abord peindre une
partie de sa Cour, & lui ordonna un
tableau représentant la Bataille de
Pultava. Content de ces ouvrages, il

l'envoya à la Haye, pour y peindre l'Impératrice Catherine. Dans cet intervalle, le Czar vint à Paris. L'Impératrice charmée de son portrait, en écrivit à ce Prince avec tant de marques de satisfaction, qu'il fut curieux de le voir. M. Nattier eut ordre de l'apporter à Paris, & quoiqu'il n'y eût encore que la tête d'achevée, le Czar en fut si content, qu'il l'envoya aussi-tôt chez le sieur Boitte, Peintre en émail.

Ce portrait faisant beaucoup de bruit, le jour que M. le Duc d'Antin donna à souper au Czar, il fut exposé sous un dais dans la salle du festin. Le lendemain, ce Prince envoya son Grand-Maréchal Alooffioff dire à M. Nattier de venir commencer son portrait. Il en témoigna la même satisfaction. On a vu ce tableau exposé au Sallon, & il appartient maintenant à M. le Duc de Grammont.

SUR le point de partir pour la Russie, Pierre-le-Grand lui fit demander par M. le Fort, quand il comptait le rejoindre; mais sans lui proposer, d'ailleurs, aucune condition. Comme il fallait se décider sur le champ, un ami lui représenta le tort qu'il se ferait d'aller ainsi se sacrifier dans un pays encore barbare, lui citant de fâcheux exemples qui le décidèrent à ne point partir. Il refusa donc. Le Czar piqué, partit le regardant de mauvais œil, & pour se venger de son refus, ce Prince fit enlever le portrait de la Czarine, qui avoit été porté par ses ordres, chez un Peintre en émail. Ce portrait ne fut jamais, ni entièrement achevé, ni payé.

Ayant perdu l'idée de s'expatrier, M. Nattier se pressa de finir son tableau de réception pour l'Académie, où il fut reçu en 1718. Ce tableau représente les noces de Phinée, au

moment où Persée présente la tête de Méduse. L'académie rendant justice à ses talens, le nomma depuis Professeur.

En 1720, le système lui fit éprouver des pertes réelles. On lui conseilla de vendre ses dessins de la Galerie du Luxembourg à M. Law, & de tenter la fortune par la voie des actions. Il ne fut point heureux. Le renversement du système lui fit perdre en un jour tout le fruit des travaux de sa jeunesse, & il eut le chagrin de ne plus entendre parler de ces mêmes dessins, qu'il regarda comme perdus, & qui sont actuellement dans le cabinet de M. Gagnat, dont tout le monde connaît la délicatesse & le goût dans les arts d'agrément.

Après cette déroute de fortune, M. Nattier prit le parti de se borner au genre du portrait, dans lequel

il avait déjà acquis une grande réputation. Il fit celui du Maréchal de Saxe en pied, & celui de M. le Duc de Richelieu, de même grandeur.

On lui proposa plusieurs mariages, entre lesquels il se détermina, en 1724, pour M^{lle} de la Roche, fille de M. Pierre de la Roche, Mousquetaire du Roi. Le système n'avait pas moins dérangé sa fortune, que celle de M. Nattier. Il n'eut donc pour tout bien qu'une femme charmante, à la vérité, jeune, belle, remplie de graces & de talens, qui l'eut rendu heureux, si la faiblesse de sa santé ne lui avait pas toujours fait craindre de la perdre. Après lui avoir donné plusieurs enfans, & avoir languï beaucoup d'années, elle mourut en 1742, dans le temps où la réputation de son mari était dans tout son éclat.

Parmi les ouvrages de la meil-

leure composition de M. Nattier, on remarque sur-tout deux portraits de S. A. S. Mademoiselle de Clermont, Princesse du sang, qu'il avait peinte sous deux différens attributs : l'un de ces portraits est à Chantilly, l'autre est chez M. le Duc de Saint-Aignan.

Il peignit aussi les princes de la maison de Lorraine. Ces tableaux furent exposés au Sallon. Madame la Princesse de Lambesc y était représentée armant M. le Comte de Brionne, son frere : ce qui donna occasion à M. Gresset de dire de lui, dans un Epitre qu'il écrivit alors à M. Orry, Contrôleur - Général des Finances :

Et Nattier l'Eleve des Graces,
Et le Peintre de la beauté.

Tous ces ouvrages eurent assez de célébrité pour donner envie à M. le Chevalier d'Orléans, Grand - Prieur.

de France, de lui faire achever la Galerie de son Hôtel au Temple, commencée par feu M. Raoux. Il fut d'abord en concurrence avec Noël Coypel; mais le Grand-Prieur décida en faveur de M. Nattier, à qui il donna un très-beau logement au Temple, dont il a joui jusqu'à la mort de ce respectable protecteur.

Il fit les six tableaux des muses qui restaient à faire, & peignit le Chevalier d'Orléans en Généralissime des Galeres. Ce tableau en pied, faisait le fond de la Galerie, & a été ôté à l'avénement de M^{gr}. le Prince de Conti, aujourd'hui Grand-Prieur. Comme M. Nattier n'avait reçu que de légers à comptes sur ces ouvrages, il aima mieux, lorsque le Chevalier d'Orléans mourut, rendre à l'ordre de Malthe ce qu'il en avait pu recevoir, & retirer ses tableaux.

Madame la Duchesse de Mazarin

lui avait amené, en 1740, ses deux belles-nieces, Mesdames de Château-Roux & de Flavacourt, pour être peintes, l'une sous la figure du point du jour, l'autre sous celle du silence. La Reine ayant entendu louer ces deux tableaux, voulut les voir, & la satisfaction qu'elle en eut, la décida à faire peindre, par le même Artiste, Madame Henriette. Ce tableau est sur la cheminée du Cabinet de la Reine. M. Nattier fit ensuite deux tableaux de la même Madame Henriette, & de Madame Adélaïde, qui sont dans la Chambre du Roi, à Choisy. M. le Duc de Villeroy vint lui-même, peu de temps après, lui donner ordre d'aller à Versailles faire le portrait du Roi. Il le peignit en buste.

Sa Majesté satisfaite, lui fit donner un ordre secret d'aller à Fontevrault faire le portrait des trois Princesses

ses filles, son intention étant de surprendre agréablement la Reine. Ces trois portraits lui furent en effet présentés à Choisy, & elle en trouva la composition si belle, qu'elle dit à M. Nattier de la venir peindre à Versailles, à condition qu'il la peindrait en negligé. Ce tableau, si généralement applaudi, est celui que M. Tardieu a gravé.

Il eut aussi l'honneur de peindre Monseigneur le Dauphin, Madame la Dauphine, & il fit plusieurs grands tableaux, en pied, de Mesdames, de Madame l'Infante Duchesse de Parme, de Madame Isabelle sa fille, de M. le Duc de Bourgogne, &c. On voit dans le Cabinet de M^{gr}. le Dauphin, quatre dessus de portes représentant Mesdames sous la figure des quatre élémens. Ces tableaux ont été gravés par différens Maîtres.

Monseigneur le Duc & Madame

la Duchesse d'Orléans, Monseigneur le Prince & Madame la Princesse de Condé, en un mot, presque tout ce qu'il y a de grands à la Cour, employèrent le pinceau de M. Nattier, qui, pour varier ses occupations, reprenait quelquefois le genre de l'histoire, qu'il n'avait abandonné qu'à regret. On a de lui plusieurs Esquisses, une, entre autres, d'une très-grande composition, sur un sujet tiré du Paradis perdu. Cet ouvrage lui fit beaucoup d'honneur, & prouva qu'il était capable de s'élever aux plus grandes parties de son art.

Devenu veuf en 1742, il se livra tout entier à l'éducation d'un fils & de trois filles qui lui restaient. Nous avons connu ce fils qui annonçait les plus heureuses dispositions pour être un jour un grand Peintre; mais étant allé à Rome pour étudier les savans modeles, qui conserveront encore

longtemps à cette Ville, le titre de Capitale du monde, il eut le malheur de se noyer dans le Tibre, à l'âge de vingt-deux ou vingt-trois ans.

La fille aînée de M. Nattier fut mariée à M. Tocqué, Peintre du Roi, & Conseiller de l'Académie Royale. Sa réputation n'est pas moins célèbre que celle de son beau-pere.

Sa seconde fille a épousé M. Brochier, alors Secrétaire d'Ambassade auprès de l'Infant Duc de Parme, depuis fait Chevalier de S. Michel, & envoyé Consul à Alicante.

La troisieme épousa, en 1763, M. Challe, Peintre du Roi, ancien Professeur de l'Académie Royale, & Dessinateur de la Chambre & du Cabinet de Sa Majesté.

M. Nattier fut reçu, en 1759, à l'Académie

l'Académie de Dannemarc , où il envoya le Portrait de M. Tocqué , son gendre , qui , de son côté , donna à cette même Académie , celui de M. Nattier , pour sa réception.

L'année suivante , le Roi accorda à M. Nattier une pension de 500 liv. En 1762 , il tomba dangereusement malade d'une hydropisie. Malgré les espérances que lui donnaient les Médecins , il ne se flatta jamais de guérir. Un accident qui augmenta son mal , le fixa pour toujours dans son lit. Alors , pour se rapprocher des secours de ses filles , il se défit de son Cabinet , & se fit transporter dans une maison qu'occupait alors M. Challe , qui depuis devint son gendre. Il passa encore près de cinq années dans des douleurs continuelles , qu'il soutint avec le plus grand courage ; mais qui terminèrent enfin sa vie , le 7 de Novembre 1766.

B.

Il était âgé de quatre-vingt-deux ans.

Ses mœurs furent douces, la bonté & l'humanité en firent la base. Il était pere tendre & bon ami; d'une sincérité & d'une intégrité très-rare, d'une humeur égale & complaisante. Peu courtifan, ce qui l'éloigna des récompenses que l'on accorde plus souvent à l'importunité qu'au mérite, il ne fut jamais, de son propre aveu, tirer avantages des occasions qu'il eut d'augmenter sa fortune, & d'avancer celle de sa famille.

Né studieux, la Peinture & la lecture firent le charme de sa vie. Les talens qui distinguèrent M. Nattier dans son art, furent une touche légère, un coloris suave & brillant, une composition également gracieuse & spirituelle. Son pinceau, sans cesser d'être fidele, ajoutait même à la

beauté, & embellissait jusqu'à la laideur. Cet heureux talent l'attacha aux portraits, quoiqu'il eût prouvé par des compositions très-ingénieuses, qu'il eût pu tenir un rang distingué parmi les plus habiles Peintres de son temps.

Ses draperies, qui marquaient exactement le nud, quoique souvent voltigeantes, étaient touchées d'une façon particulière, & qui lui était propre.

Sa manière de dessiner au crayon noir & blanc, était fine, spirituelle, & extrêmement terminée. Elle rendait parfaitement l'effet des tableaux. Il est aisé d'en juger par les belles estampes gravées sur ses dessins, & singulièrement par celle de Louis XIV, faite par Drevet.

ÉLOGE
DE
M. GUEULLETTE,

B 3

1871

1872



ÉLOGE

DE

M. GUEULLETTE.



THOMAS-SIMON GUEULLETTE, Avocat au Parlement, Conseiller du Roi, Substitut du Procureur de Sa Majesté au Châtelet, naquit à Paris le 2 Juin 1683. Il était fils de Thomas Gueullette, mort en 1738, Doyen des Procureurs au Châtelet, à l'âge de 89 ans. Il commença ses études chez les Jésuites, & les finit au College de la Marche, où il fit de très-bonnes Humanités. La vivacité de son esprit & son penchant pour les Lettres, se développèrent dès sa première jeunesse ; mais ce fut sur-tout

B 4

à la décence de sa conduite, & à l'honnêteté de ses mœurs qu'il fut redevable de l'avantage d'être reçu de très-bonne heure dans la charge de Substitut du Procureur du Roi. Il avait à peine 26 ans, lorsqu'il en obtint l'agrément, & il l'a exercée jusqu'à sa mort avec l'estime & la confiance des principaux Magistrats, qui le chargerent souvent des affaires les plus délicates.

Les devoirs de son état, dont il ne s'écarta jamais, & une société d'amis qui partageaient son gout pour la littérature, remplissaient tous les momens de sa vie. Dans cette société estimable, il aimait à se livrer aux saillies d'une gaieté douce qui lui était naturelle, & sans se piquer de faire ce qu'on appelle de l'esprit, il composait avec une facilité singulière, ou des couplets, ou même des dialogues assaisonnés souvent de la meilleure

plaisanterie, & très-heureusement assortis, soit aux circonstances, soit au caractère des personnes qu'il avait dessein d'amuser.

Sans avoir eu dans la littérature une existence très-marquée, on jugera cependant par la liste de ses Ouvrages qui terminera cet article, qu'on ne pourrait lui refuser, sans injustice, de le mettre au rang de ceux à qui les Lettres ont eu véritablement quelque obligation; mais arrêtons-nous encore à l'homme avant que de nous occuper du bel esprit. La gloire de l'un a plus de valeur réelle que celle de l'autre.

Si l'honnêteté & le désintéressement sont quelquefois des qualités héréditaires dans de certaines familles, les deux traits suivans peuvent en offrir un exemple que nous sommes d'autant plus jaloux de publier,

B 5

que peut-être il n'est guère d'autre remède à la dépravation actuelle des mœurs, que de produire au plus grand jour le petit nombre d'actions vraiment estimables qu'il serait possible de dérober au secret des familles. C'est, en quelque sorte, les récompenser que de les faire connaître, & c'est, en même-temps, exciter l'émulation de ceux à qui l'espoir des louanges peut être un aiguillon nécessaire pour les encourager à la vertu. M. Gueullette, père de celui dont nous parlons, voulut en mourant que sa charge de Procureur fût vendue nue, & que les dossiers fussent rendus gratuitement à ceux de ses clients dont la fortune n'était pas aisée, ce qui a été exécuté par le fils avec la plus grande générosité. Ce même fils, à la mort de sa femme, ayant droit, par son contrat de mariage, de jouir en propriété de tout le bien qu'elle avait laissé, n'a pas eu de tranquillité

qu'il n'en eût fait la remise entière aux héritiers de sa femme, avec laquelle il avait vécu 43 ans, & qu'il avait tendrement aimée.

M. Gueullette est mort Doyen de sa Compagnie, à Charenton, le 22 Décembre 1766, âgé de 83 ans. Il a légué à un de ses Confreres, son ami particulier, beaucoup de manuscrits en différens genres, & beaucoup d'extraits sur toute sorte de matieres d'histoire & de littérature, fruits de ses études & de ses lectures pendant l'espace de plus de soixante ans.

La gaieté de son caractère ne l'abandonna pas même à la mort. On a trouvé avec les deux doubles de son testament écrit de sa main, des vers relatifs à ses dernières dispositions, & qui respirent cette douce sécurité d'une ame pure & vertueuse, qui ne voit, dans l'avenir, aucun sujet d'al-

larmes, parce que, dans le passé, elle ne se rappelle aucun sujet de remords. Ces vers, qu'on ne rapportera point, parce qu'ils n'auraient pour le public aucune sorte d'intérêt, étaient précédés d'une Epigraphe latine tirée de Sénèque :

Mihi feci divitias nihil concupiscendo.

C'est à peu près le vers d'une de nos Comédies :

Et j'ai su m'enrichir en perdant des besoins.

C A T A L O G U E

des Ouvrages de M. GUEULLETTE.

Il a donné au public

En 1712, les Soirées Bretonnes ;
petit Roman en un volume, écrit
dans le genre des Contes des Fées.

En 1723, les Mille & un quart
d'heure, Contes Tartares, en 3 vol,

in-12, avec figures. Cet Ouvrage a été réimprimé beaucoup de fois, tant en France qu'en pays étranger. Le génie & le tour des Contes Orientaux, tels que les Mille & un jour, les Mille & une nuit, &c. sont imités si heureusement dans ces prétendus Contes Tartares, que beaucoup de personnes les ont crus traduits, comme les autres, d'après des Originaux Persans ou Arabes.

En 1723, les Aventures merveilleuses du Mandarin Fum-Ho-Ham, Conte Chinois, 2 vol. **in-12**, avec figures.

En 1732, les Sultanes de Guzarate; ou les Songes des hommes éveillés, Contes Mogols, 3 vol. **in-12**, réimprimés plusieurs fois.

En 1738, les Mémoires de Mademoiselle de Bontemps.

En 1759, il a donné une nouvelle édition des Mille & une heure, Contes Péruviens d'un Auteur inconnu,

qui n'étaient pas finis, & que M.
Gueullette a achevés, 2 vol. in-12.

*Pieces qu'il a données au Théâtre
Italien.*

En 1718, les Comédiens par hasard, Canevas Italien, mêlé de scènes Françaises.

En 1719, Arlequin Pluton, Comédie en 3 actes, jouée devant le Roi, au Palais des Tuilleries.

Cette Piece est Italienne aussi, avec des Scenes Françaises.

En 1720, le trésor supposé, Comédie en 3 actes, en prose, imprimée.

En 1726, l'amour précepteur, Comédie en 3 actes, en prose, imprimée.

En 1727, l'horoscope accompli, Comédie en un acte, en prose, imprimée.

Dans le Théâtre Italien de Louis Riccoboni, il y a plusieurs Pieces Italiennes, traduites en Français, à

côté de l'Italien, par M. Gueullette, qui possédait très-bien, & qui parlait facilement cette dernière Langue. Ces Pièces sont : *La vie est un songe, la Grizelde, la statue de l'honneur*, & beaucoup de canevas de Comédies Italiennes pareillement traduits, & que l'on distribuait à la porte du parterre.

OUVRAGES ANCIENS,
*aux nouvelles Editions desquels M.
Gueullette a présidé.*

L'Histoire & plaisante Chronique du petit Jehan de Saintré, & de la jeune Dame des Belle-Cousines, imprimé gothique en 1517. Cet Ouvrage était devenu extrêmement rare. M. Gueullette le fit réimprimer en 3 petits vol. in-12, en 1724, avec un avertissement pour l'intelligence de cette Histoïre, des notes critiques, historiques & chronologiques, & une

préface sur l'origine de la Chevalerie
& des anciens Tournois.

L'Histoire de très-noble & chevalereux Prince Gérard, Comte de Nevers & de Réthel, & de la très-vertueuse & très-sage Princesse Euryant de Savoie, sa mye, Roman très-ancien & très-rare, qu'il a pareillement fait réimprimer en 1728, avec des notes critiques & historiques.

Il a donné ses soins pour les nouvelles éditions des Aventures de Roseli, dont il a refait presque entièrement le second volume.

Du Roland furieux.

Des Nouvelles Françaises, ou Divertissemens de la Princesse Aurélie, données au public par feu Mademoiselle, sous le nom de Segrais, & réimprimées en deux vol. in-12, en 1722.

Des Contes & Fables de Pilpay & de Lokman, 2 vol. in-12, en 1724.

Des Œuvres de Rabelais, en ſix vol. in-8°, imprimées à Paris, chez Prault, ſous le titre d'Amſterdam, & enrichies de notes hiſtoriques.

M. Gueulleſſe a encore fourni à MM. Parfait, Auteurs de l'Histoire du Théâtre François, en 16 vol. in-12, & d'un Dictionnaire de tous les Théâtres, un très-grand nombre d'anecdotes, de matériaux, & de faits ſinguliers, ainſi qu'eux-mêmes l'ont déclaré dans la Préface de leur Ouvrage. C'eſt uniquement ſur les faits hiſtoriques de l'ancien Théâtre Italien, depuis Henri III, juſqu'en 1697, qu'ils ont donné au public, en 1753, l'Histoire de ce Théâtre, & la traduction d'un très-grand nombre de canevas extraits du Journal Italien de l'ancien Dominique, l'un des meilleurs Arlequins qui aient paru ſur la ſcène. MM. Parfait reconnaiffent qu'ils n'ont eu que la peine d'arranger les matériaux qui leur ont été

fournis par M. Gueullette, qui se proposait de les mettre lui-même en œuvre; mais dont il crut faire un meilleur usage, en les abandonnant aux Historiens de nos Spectacles.



ÉLOGE

DE MONSIEUR

L'ABBÉ DE MARSY.



ÉLOGE

DE MONSIEUR

L'ABBÉ DE MARSY,



C'EST un phénomène assez singulier dans la Littérature , qu'un Auteur y commence une brillante carrière, par des poëmes justement applaudis des amateurs & des gens de Lettres, & qu'il s'y traîne dans la fuite, après avoir obscurci son génie, en ne donnant plus au public que des Ouvrages peu dignes de leurs aînés. M. l'Abbé de Marfy est lui-même ce phénomène étonnant. Ses premiers Ouvrages, les seuls qu'il ait donnés étant Jésuite, sont deux Poëmes Latins, l'un sur la *Tragédie*, & l'autre sur la *Peinture*.

Par ces deux Poëmes, il s'égala aux plus grands Poëtes de sa Société, ou plutôt il les surpassa tous. Ils sont tels que ceux mêmes, qui sont aujourd'hui les plus cruels détracteurs du latin moderne, se reconcilieraient avec lui, si les Ouvrages écrits en cette langue avaient le même ton de composition que ceux de M. l'Abbé de Marfy. Ce qui semble le distinguer de la plupart des Poëtes Latins modernes, c'est que son style, semblable en quelque sorte à celui de Virgile, est toujours animé, toujours vivant, toujours pittoresque ; qu'il possède l'art de nuancer les couleurs, & de varier le pinceau ; qu'il a dans sa versification harmonieuse & bien travaillée, un style qui lui est propre, & qu'on peut appeller le style de sa pensée. On dirait, au contraire, qu'en général le style des autres Poëtes est sans mouvement, sans chaleur, sans vie. Ils possèdent très-bien, il est

vrai, le mécanisme des vers, jusques-là qu'ils coulent sur le papier, sans durezza, sans élision, quoique le sujet exige quelquefois le contraire pour la force & la vérité du tableau. Copistes éternels des expressions de Virgile, sans en jamais prendre l'esprit & la vie, il n'est point étonnant qu'on ne voie en eux que des Versificateurs qui ne sont nullement Poètes. Delà ce mépris que leurs compositions froides, inanimées, vuides de choses, ont attiré sur le Latin moderne.

Le Poëme de la Peinture étant la production la plus brillante du génie de M. de l'Abbé Marfy, nous nous y arrêterons un peu pour apprécier les talens que la nature lui donna, & pour regretter en même-temps des talens si précieux, perdus dans une vie trop dissipée depuis sa sortie des Jésuites.

La Peinture & la Poésie sont deux sœurs si ressemblantes en toutes choses, qu'elles se prêtent alternativement l'une à l'autre leur nom & leurs attributs. On appelle la première une *Poésie muette*, & l'autre une *Peinture parlante*. Cette consanguinité, si l'on peut parler ainsi, aurait bien dû engager les Anciens, & sur-tout les Grecs, à employer le style expressif de la Poésie pour donner les règles d'un art tout propre à parler son langage. Mais il était réservé aux Modernes de faire servir la Poésie aux progrès d'une rivale qu'elle aime, & qu'elle se plut toujours à parer.

Le premier poëme didactique qui ait paru sur cette matière, & qui soit digne d'être lû, c'est celui de Dufresnoy, Peintre habile & Poëte Latin. Ce poëme, fruit de l'expérience & de trente ans de réflexions, contient dans sa brièveté, toute la

théorie

théorie de l'Art , un cours de peinture complet ; & c'est un avantage qu'il a sur bien de gros livres , qui , selon de Piles , son Traducteur , *avec ce qu'ils en disent trop , n'en disent pas encore assez.*

M. l'Abbé de Marfy a suivi à peu près la marche de Dufrenoy ; mais bien loin d'être son copiste (observe son Traducteur M. de Querlon ,) il s'est fait , pour ainsi dire , une manière propre , & il a saisi son objet du seul côté que l'Artiste semble avoir négligé à dessein. Celui-ci se modelant , pour la forme de son Ouvrage , sur l'Art poétique d'Horace , ne va qu'au solide , & sacrifie l'agréable à l'utile : celui-là , heureux imitateur de Virgile , n'a pris que la fleur de son sujet , réservant les détails qui brillent moins en poésie à qui les voudrait traiter. Et de même que le Poëte latin fait voir dans les Episodes des *Géor-*

giques toute la beauté de son génie, M. l'Abbé de Marfy fait de même briller son esprit & son imagination dans cette suite de tableaux rians, dont il a embelli ses préceptes, & dans lesquels il lutte, par la beauté des vers, contre les doctes peintures des plus grands Maîtres. Tandis que la muse qui l'inspire déploie pour lui pinceaux & palettes, amusons-nous un moment à marier, à fondre avec lui des couleurs. C'est un hommage que nous devons à son génie, que de nous occuper dans son éloge, du poëme qui fait le plus d'honneur à ses talens : le dessein en est grand : il s'agit d'y retracer les secrets de cet Art enchanteur, qu'on nomme *Peinture*, c'est-à-dire, l'*Invention*, le *Dessin*, le *Coloris*, la *Distribution des lumières & des ombres*, & l'*Expression* qui donne l'ame & l'agrément à tout ce qu'il enfante.

Avant que le Peintre commence à

former des figures ſur la toile , notre Poëte veut qu'il ait bien médité ſur toute l'étendue de ſon Art ; qu'il conſulte ſon génie , & choiſiſſe un genre pour lequel il ſoit né ; car les divers genres de peintures exigent des talens divers. Ici la Peinture reſſemble à ſa ſœur la Poéſie : le génie de l'homme étant néceſſairement plus borné que l'Art même , ni le Poëte , ni le Peintre ne peuvent traiter tous les ſujets. Il n'étoit pas plus poſſible à Calot , dont le génie étoit emprisonné dans le genre grotesque , de s'élever aux grands tableaux de l'Histoire , qu'il l'eût été à Virgile de deſcendre de ſon Enéide aux ingénieuſes familiarités du Comique.

Tous les différens genres de peinture , comme l'Histoire , les Payſages , les Fêtes champêtres , le Grotesque , les Portraits , la Peinture à fresque , la Mignature , deviennent autant de

tableaux assortis au genre dont ils sont, sous le pinceau du Poëte qui les parcourt rapidement. C'est ainsi que Despreaux, dans son Art poétique, montait son génie imitateur aux divers tons de tous les genres de poésie, sur lesquels il traçait en maître, des loix à tous les siècles & à toutes les nations.

Veut-il nous donner une idée d'un tableau d'histoire ? Voici les traits expressifs avec lesquels il nous le peindra.

*Historiæ largos alter devector ad amnes,
Confertas acies, pugnataque pingere gaudet
Prælia, combustas flammis populantibus
arces,*

Pallentesque nurus, pueros ante ora parentum

Dulcem exhalantes crudeli funere vitam.

» L'un, puisant dans les sources
» abondantes de l'Histoire, aime à
» représenter des Armées ennemies

» au fort d'une affreufe mêlée , un
» champ de bataille couvert des dé-
» bris d'un combat ſanglant , des Ci-
» tadelles en proie aux flammes , des
» femmes éperdues & tremblantes ,
» des enfans maſſacrés inhumainement
» & qui expirent dans les bras d'un
» pere & d'une mere éplorés. «

En fait d'invention , le Peintre
comme le Poëte doit toujours ſaiſir
ce que la nature offre de plus beau
dans les divers objets qu'elle étale
aux yeux , & le copier fidèlement.
C'eſt peu que de peindre la natu-
re , ſi on ne la peint en beau , ſi
on ne la montre riante & ſous le
plus aimable aſpect. Le défaut des
Peintres Flamands , eſt de n'avoir
pas toujours fait un beau choix de
cette nature qu'ils copient ſi bien ,
comme c'eſt celui des Poëtes Anglais
dans la plupart de leurs pieces dra-
matiques. Mais ce n'eſt pas là le ſeul

défaut de ces derniers. La raison qui les empêche d'être des Poëtes corrects, s'est toujours opposée à ce qu'ils eussent d'excellens Peintres.

Un tableau a beaucoup de rapport avec une piece dramatique. Comme dans celle-ci une seule action remplit toute la scene, il faut de même dans celui-là observer l'unité d'action, & que cette unité, en frappant les yeux, fixe d'abord l'imagination. Une autre regle non moins essentielle & aussi hardiment violée par les Poëtes Anglais, c'est l'observation des convenances & des bienséances de son sujet. C'est à quoi manqua Michel Ange dans son fameux *Tableau du jugement dernier*. Le bon goût a toujours réprouvé le mélange monstrueux qu'il y a fait du profane & du sacré, de l'histoire & de la fable, du sérieux & du grotesque.

Hinc adco Italici culpata audacia quondam

Artificis, pingens qui mundi extrema ruentis
Funera, & ultrices venturi judicis iras,
Larvarum omnigenas species, & ludicra
miris

Induxit portenta modis, ſtygiaſque ſo-
rores,

Infernumque ſenem, conto ſimulacra
cientem,

Et vada cæruleis ſulcantem livida remis.

Obſcænas etiam effigies, & lubrica paſſim

Objectare oculis monſtra indignantibus
auſus.

» On n'a point paſſé à Michel Ange
» l'aſſortiment biſarre & hardi de ſon
» *Tableau du jugement dernier*, où,
» pour repréſenter la fin du monde
» & les circonſtances de ce terrible
» jour, il a introduit des ſpectres,
» des figures monſtrueuſes & de fan-
» taſie, juſqu'à des objets obſcènes
» & des nudités, avec les Furies &
» le vieux Caron, qui rafſemble les
» ombres dans ſa Barque, & qui
» vogue ſur le fleuve des enfers. «

» On naît Peintre, comme on naît

Poëte, par un pur don de la nature. Cette faveur d'autant plus précieuse, que la nature en est plus jalouse, annonce dans ces deux especes d'êtres privilégiés, une portion de ce feu céleste, sans lequel il n'y a point de talens; une imagination également vive & fertile; un génie créateur, qui, rival en quelque façon de l'Auteur même de la nature, fait sortir dans le Poëte, du néant même, une foule de fictions auxquelles il donne la vie par l'air de vraisemblance qu'il leur prête, en les copiant toujours d'après la nature; & fait dans le Peintre, démêler & assortir les élémens du coloris, auparavant confus & informes; imprimer le mouvement & la vie à des sucres grossiers; les organiser, pour ainsi dire, & les changer en une infinité d'objets, fideles copies des êtres divers.

» C'est par ce pouvoir enchanteur,

» dit M. l'Abbé de Marfy, que le
» Peintre animant la toile, lui com-
» mande à son choix, tantôt d'en-
» fanter des hommes qui semblent
» respirer sous le pinceau, tantôt de
» couvrir la terre de verdure. Il or-
» donne, & tout à coup on voit à
» son gré couler des fleuves, croître
» des arbres, s'élever des montagnes,
» & se creuser des vallons. Tantôt
» d'un vol hardi, prenant l'essor jus-
» qu'aux cieux, & laissant la terre
» sous ses pieds, il franchit les murs
» enflammés du monde, pénètre au
» sanctuaire immortel, va contem-
» pler la divinité jusques dans le sé-
» jour de la gloire, & sous des traits
» vifs & frappans, nous en retrace
» la majesté..«

relâque potenti

Nunc homines spirare jubet, nunc prata
virere,

Ire amnes, frondere ulmos, assurgere montes
Imperat, atque humiles sensim decrescere
valles.

C 5

Nunc etiam impavidis surgens ad sidera
pennis,
Terrenæ nil facis habens, flammantia
mundi
Mœnia transgreditur, templumque ingressa
tonantis,
Sidereâ magnum numen speculatur in aulâ,
Vivaque divini vultûs simulacra reportat.

Le dessin est l'art de partager le champ de la toile, sur laquelle le Peintre va former ses premiers traits, en observant de justes proportions; de manière que toutes les figures, balancées sur leur propre centre, & dans un parfait équilibre, occupent un espace égal, relativement les unes aux autres. Il faut que la principale figure soit placée au milieu, pour fixer sur elle les yeux des spectateurs, & qu'elle se démêle des figures subalternes. Mais ce que l'art exige encore, c'est que le Peintre, bon Anatomiste, s'attache à marquer correctement l'insertion des veines, ainsi que le mouvement des muscles, des

tendons & autres ligamens qui forment la structure des membres, surtout lorsqu'on représente un corps dans un état violent, dont les efforts vont enfler les nerfs.

Notre Poëte, animé du feu que le Peintre lui a inspiré, va nous peindre, dans son style vivant & pittoresque, le *Démoniaque* de Raphaël, avec des couleurs si vives, des expressions si lumineuses, qu'on croira le voir; tant l'ame du Peintre avait passé dans celle du Poëte.

Sic Raphaël juvenem, stygii quem fava
tyranni

Vincla premunt, stimulisque urget ferus
hostis acerbis.

Pinxit anhelanti similem : comenta ri-
gescunt

Brachia, corda tument, hinc plurimus
extat & illinc

Musculus, ac multo coëuntibus agmine
ramis,

Venarum implicitis tollit se Sylva la-
certis.

Cætera conveniunt : pellis riget arida ;
crinis

Horret , hiant oculi , patulo stant guttura
rictu ,

Torquentur miserè vultus ; clamare pu-
tares.

» Ainsi Raphaël a peint un Démon-
» niaque tourmenté par l'esprit ma-
» lin , tout hors d'haleine. Ses bras
» se roidissent avec violence , sa poi-
» trine élevée semble haleter , tous
» ses muscles sortent & paraissent ,
» & ses membres nerveux sont gon-
» flés par une forêt de veines , dont
» les rameaux se croisent & se replient
» les uns sur les autres. Tout le reste
» de la figure est assorti à cette ex-
» pression : sa peau paraît desséchée
» & tendue , ses cheveux sont hé-
» rissés , il a la vue égarée , tout son
» visage est en action , & grimace
» horriblement ; on croit presque en-
» tendre ses cris. «

Le Poëte & le Peintre ont reçu en

naissant un germe de génie qui a besoin d'être développé par le feu de l'enthousiasme, qu'on appelle *fureur divine*, parce que ses effets semblent surpasser la portée des conceptions humaines. Ces trois vers d'Homère, où est peint le fils de Saturne, *qui marque sa volonté suprême par un seul mouvement de ses sourcils noirs, dont les cheveux immortels se hérissent sur sa tête immortelle; & qui ébranle le vaste Olympe*, allumerent dans Phidias cet enthousiasme créateur qui fit passer dans le marbre, le Jupiter de l'Iliade, avec cette majesté du maître des Dieux, qui imprimait la crainte & le respect. Le Laocon que Pline désigne, paraît avoir été le Laocon de Virgile, tant ils sont ressemblans. Dans le tableau d'Attila de Raphaël, on voit S. Pierre & S. Paul combattans en l'air, comme les Dieux qu'Homère fait combattre à la tête des Héros qu'ils protègent, & ce n'est pas là le seul trait

que lui ait fourni l'Iliade. Il est donc vrai que les Poëtes, les Peintres, les Sculpteurs, se prêtent mutuellement des secours, en se communiquant leur enthousiasme, & cette chaleur divine dont la force expansive étend la sphère de leurs idées. Ainsi, M. l'Abbé de Marfy, pour exciter son Peintre au grand, pour lui former l'imagination & la nourrir par la diversité des objets que présentent la Peinture & la Sculpture, veut qu'il aille fouiller dans les doctes ruines de de l'antiquité. Et où trouvera-t-il plus abondamment de ces ruines, que dans Rome, jadis le centre des beaux Arts, lorsqu'elle n'était encore que païenne. La Peinture & la Sculpture, sa sœur, y florissaient alors dans le plus grand éclat. » L'une ornait l'enceinte des
» Places publiques, de groupes & de
» statues de marbre. Mere des divi-
» nités, elle donnait des Dieux au
» Capitoile, & montrait au peuple

» frappé de crainte le Jupiter tonnant ,
» qu'elle même avait fait , & dont la
» ſtatue était d'or. L'autre décorait ;
» ou les ſuperbes veſtibules des nobles
» de Rome , ou des bains publics , ou
» de vaſtes théâtres. Elle peignait les
» Temples & les Dieux , ou repréſen-
» tait les traits de l'Empereur , plus
» révééré que tous les Dieux & la pre-
» miere divinité de Rome.

*Altera marmoreis cingebat compita ſignis ,
Et Capitulinæ dabat olim numina rupi ,
Clara Deûm genitrix , latèque trementibus
aureum*

*Monſtrabat populis , quem fecerat ipſa ,
tonantem.*

*Altera nobilium decorabat clara Quiritum
Atria , vel Thermaſ , vel Circi immenſa
theatra ;*

*Templa Deoſque etiam pingens , aut Cæ-
ſaris ora*

Diſ potiora iſſis , & primum numen in urbē.

Voilà les beaux temps de Rome ,
pour la Peinture & pour la Sculpture.
Toutes les richesses de l'eſprit , à la

faveur de la conquête de la Grece, avaient passé dans cette Capitale du monde, avec les dépouilles de toutes les nations qu'elle avait soumises. Un grand luxe nourri par de grandes richesses, devait exciter tous les talens à produire des chefs-d'œuvres dans tous les genres. Ajoutez à cela que le Paganisme qui était alors en possession de donner des loix à Rome, prêtait davantage à la Poésie, à la Peinture & à la Sculpture. Mais cette Rome devait tomber sous les coups de la barbarie, & les beaux arts devaient s'enfvelir dans ses ruines. Admirons le coloris que notre Poëte va répandre sur cette éclipse des beaux arts.

Ast ubi barbaries peregrino ex orbe profecta,

Numina sub templis, cives tumulavit in urbe,

Diffugere Deæ. Laceras Pictura tabellas
Incensis rapuit laribus : fragmenta laboris
Exigua immensi. Mutilus Sculptura co-
lumnas,

Semirutos portarum arcus, avulsaque fulcris
Signa, pedes partim, partim truncata la-
certos

Abstulit, & penitus tellure recondidit imâ.
Indè tenebrosis latuere recessibus ambæ,
Fornicibusque cavis, & adhuc sibi quæque
superstes

In tumulis spirat, mutoque in marmore
vivit.

» Mais aussi-tôt que les Barbares
» eurent inondé l'Italie, tous ces
» Dieux furent ensevelis sous les rui-
» nes de leurs Temples, comme les
» citoyens sous celles de leur ville.
» Alors les arts s'enfuirent de Rome,
» la Peinture arracha des flammes qui
» dévoraient ses riches lambris, quel-
» ques tableaux à demi consumés,
» reste hélas ! peu considérable des tra-
» vaux immenses de tant de siècles.
» La Sculpture de son côté sauva quel-
» ques débris de ses colonnes, de ses
» portiques, de ses arcs de triomphe ;
» quelques statues arrachées précipi-
» tamment de leurs pedestaux, la

» plupart toutes mutilées , & elle con-
» fia ce dépôt à la terre. Depuis ce
» temps ces Déeses des Arts demeu-
» rerent cachées dans des grottes &
» dans de profonds souterrains , où
» elles survivent encore à elles-mêmes ,
» où elles respirent dans les tombeaux
» & animent le marbre muet. «

C'est parmi ces précieux monumens
que M. l'Abbé de Marfy fait errer
Michel-Ange pour étudier l'antique ,
& qu'il lui fait interroger l'ombre su-
blime de Rome : c'est-là que ce grand
Peintre pénètre & échauffe son ame
du feu divin qui avait enflammé tous
ces Artistes célèbres que l'antiquité
propose pour modèle à tous les âges
futurs : c'est-là qu'il essaye ses talens ,
qu'il les épure & les perfectionne ,
& qu'il médite tous ces prodiges qu'on
vit éclore après de son pinceau rapi-
de. Quel enthousiasme ! Quel feu !
Quelle fierté ! Quel fracas ! Quel ron-

nerre ! La comparaifon que le Poëte en fait avec un jeune Aigle , eft heureufe & fublime : elle peint avec une énergie admirable les premiers efforts du génie de ce Peintre , qui , fécondé par de grands modeles , s'éleva fi haut dans fa carrière.

Qualis Fulmineus Phrygiis convallibus
Ales ,

Cum primum è cunis timido fe proripit
aufu ,

Idæis implumis adhuc in faltibus errat

Ima perens , victumque humilem rimatur ,
& ungue

Altiùs impreffo depafcitur intima terræ

Viscera , & occultos , vitalia femina ,
succos.

Hinc vigor accedit membris , hinc mafcula
pulfat

Vis animos , hinc læta venit viridisque
juventus.

„ Tel dans les vallons de la Phry-
„ gie un jeune Aigle encore fans plu-
„ mes , échappé de l'air pour la pre-
„ miere fois , parcourt les bois du
„ mont Ida , cherchant les lieux les

» plus profonds pour y trouver quel-
» que nourriture. Il déchire la terre,
» il fouille dans son sein, & il en ti-
» re des suc^s cachés, principes de vie
» & de force : ses membres par ce
» moyen acquièrent chaque jour une
» vigueur nouvelle; un courage mâ-
» le excite ses esprits, & il parvient
» dans ces retraites à une vive & ver-
» te jeunesse. «

Les arts dans leur berceau ont toujours été faibles & languissans. Qu'était-ce que la Tragédie & la Comédie dans leur naissance ? Lorsque barbouillées de lie elles se promenaient sur le chariot de Thespis, il n'était pas aisé de prévoir ce que l'une deviendrait sous Sopochle & Euripide, & ce que l'autre acquerrait sous Aristophane & Ménandre. Un destin plus brillant leur était encore réservé sur le Théâtre Français, qui du moins dans ce genre a enlevé la palme à la

Grece, cette mere des arts & des sciences. La peinture ne fut pas plus avantagée que ses sœurs ; elle n'eut d'abord d'autres couleurs que le blanc & le noir. Ce blanc n'était que de la craie , & le noir de simple charbon. Cette fille du temps trouva peu à peu les moyens de varier le coloris : elle fouilla dans les entrailles de la terre , & en tira diverses matieres dont elle fut faire des couleurs. Bien-tôt la pourpre de Tyr teignit les pinceaux de son rouge éclatant ; il vint des pays éloignés des suc's précieux ; on fit servir l'écume des serpens ; enfin l'Inde même , tributaire de l'art , enrichit le coloris par la diversité de ses terres. Alors la Peinture qui , jusques là manquait de vie & de lumieres , puisa dans ces couleurs liquides la vie, les lumieres & l'expression.

Les couleurs sont à peu près dans la Peinture ce que les mots sont dans

la poésie. Et de même qu'un heureux mélange de mots que le gout a choisis, rend la poésie sonore & harmonieuse, il est dans la Peinture un art de marier tellement les couleurs, que de leur variété il résulte de l'accord & de l'harmonie dans leurs tons; à peu près comme l'art du Musicien fait accorder des sons disparates, & marier ensemble les dissonances de plusieurs voix. Quand on examine les divers endroits où la Poésie, la Peinture & la musique se rapprochent l'une de l'autre, on voit de plus en plus qu'elles sont trois sœurs, qui, par des routes différentes, parviennent au même but, qui est de plaire à l'ame, en créant de nouveaux mondes sur le modele du premier, & en empruntant de la nature les embellissemens qu'elle même a répandus sur tous les objets. Le Poëte a profité habilement de cette consanguinité qui lie la Peinture & la Musique, pour

décrire en beaux vers le clavecin oculaire du célèbre Pere Caſtel , Jéſuite.

Fallor ? An è variis modulisque tonisque
colorum

Poſſe aliquem fieri , gens ingenioſa , Poëta ,
Concentum aſſerimus , mutum ſimul atque
ſonorum ,

Organicum licèt abſque tubis , ſine voce
canorum ,

Unde oculis blandus veniat mirantibus
error ,

Et rapiat noſtros ocularia muſica ſenſus ?

„ N'eſt-ce qu'une agréable rêverie ?
„ Où ſerait-il donc poſſible , du moins
„ au gré d'une imagination poétique ,
„ de combiner , comme on fait , les
„ ſons , les modules & les tons des
„ couleurs ; d'en former une eſpece
„ de concert , une ſorte de ſympho-
„ nie muette , une manière d'inſtru-
„ ment organiſé ſans tuyaux , & har-
„ monieux ſans rendre de ſons , qui
„ ſurprît & enchantât les yeux ; enfin
„ une muſique oculaire qui charmât
„ les ſens des ſpectateurs ? “

La nature entière , personnifiée sous le nom des Divinités fabuleuses , semble s'être plu à peindre elle-même , & à servir de maître & de modele à tous les Peintres. Rien n'est plus délicieux que le tableau où le Poëte transforme la nature en Peintre , qui sous ses pinceaux réalise ce que ses imitateurs ne peuvent que feindre.

Aspice fidereâ sparsos regione colores ;
 Seu cum Luteolo surgens Aurora cubili
 Mane novø , rosei præbet spectacula vultûs ;
 Seu cum flammivomus se mergit in æquore
 Titan.

Respice quàm variis hinc Flora coloribus
 hortos ,

Hinc Pomona soror , studiis rivalibus ,
 ambæ

Exhilarent. Quà peniculum duxere peritum ,
 Continuò molli rident lanugine poma ;
 Lilia canescunt ; pingit nativa rubentes
 Flamma rosas ; violæ pretioso vellere pal-
 lent ;

Loëta coloratas convestit purpura vites.

Dis adeò pingendi artem placuisse vel ipsis
 Crediderim. Radiis hinc versicoloribus ar-
 cum ,

Iris amat summi suspendire fornice templi :
 Hinc

Hinc vultus rivis argenteus, aureus arvis,
Graminibus ſylviſque virens, rubicundus
Jaccho.

In ſylvis Diana Tigres, in gramine Chloris
Pingit aves, pingit piſces Neptunus in
undis,

Nereides pictis inſternunt littora conchis.

» Conſidérez les couleurs dont ſe
» peint quelquefois le Ciel, ſoit au
» matin lorſque l'Aurore ſortant d'un
» nuage obſcur, montre le vif éclat
» de ſes roſes, ſoit lorque le ſoleil tout
» en feu va ſe replonger dans la Mer.
» Regardez comme Flore & Pomone
» égaient à l'envi nos jardins par la va-
» riété de leurs couleurs. Par-tout où
» paſſe leur pinceau, auſſi-tôt un ten-
» dre duvet colore agréablement les
» fruits ; les lis éblouiſſent par leur
» blancheur, un beau vermillon ani-
» me les roſes ; les violettes étalent
» leurs douces teintes ; la pourpre
» éclate ſur le raiſin. Je croirais mêm-
» me que les Dieux épris de l'art de
» la Peinture nous en ont voulu tra-

D

» cer des modeles. D'un côté nous
» voyons l'Iris former avec ses cou-
» leurs changeantes , un arc qu'elle
» attache à la voute des Cieux ; d'un
» autre côté les ruisseaux roulent à
» nos yeux des flots d'argent ; les cam-
» pagnes nous montrent l'or de leurs
» moissons ; les bois , les prés , leurs
» différens verds ; les vignes , leur rou-
» ge foncé. Diane teint dans les fo-
» rêts la peau tavelée des tigres ; Flo-
» re dans les champs peint la plume
» des oiseaux ; Neptune émaille au
» fond des eaux la riche écaille des
» poissons ; & les Néréides jonchent
» nos rivages de coquillages précieux
» où leurs mains appliquent les plus
» vives couleurs. «

Non , l'Albane n'a rien de plus
tendre , ni de plus gracieux dans tous
ses tableaux , que ce morceau de poé-
sie embelli de tous les charmes de
cet art enchanteur.

C'est peu d'avoir su dessiner un corps dans toutes les proportions les plus justes , d'avoir formé une figure régulière , si ce corps est inanimé , si cette figure est muette. Il en est d'une telle figure comme de ces hommes qui n'ont point de physionomie ; ils n'intéressent point. Voulez-vous intéresser pour vos figures , prenez le flambeau de Prométhée : allez dérober le feu du ciel , & imprimez leur un germe céleste , un souffle de vie. Ce qui rend insipide , comme je l'ai déjà observé , la Poésie Latine de nos modernes , c'est qu'ils n'ont su lui donner , ni du feu , ni de la force , ni du sentiment. Elle est douce & riante , facile & harmonieuse ; mais elle manque de cette mâle chaleur qui caractérise le Poëte. Pour M. l'Abbé de Marfy , il avait reçu en partage quelques étincelles de ce feu qui brille dans Virgile , & qui donnait l'ame à ses couleurs & la vie à ses tableaux.

Pour constater de plus en plus l'intervalle qu'il a laissé entre lui & ses contemporains les Poëtes Latins, nous allons citer encore le morceau où il a rendu, avec tout le feu de la poésie, le combat des Géans, peint par Jules Romain, dans un Palais aux environs de Mantoue.

Fornicis in summo surgebat Regia cœli,
In medio solium : folio descendit ab alto
Jupiter,ultrices spargens per nubila flammæ.
Hinc atque inde fremunt, buccisque tu-
mentibus auras

Æolii perflant fratres, & inania versant,
At medios inter rutilantis fulguris ignes,
Apparent rapido fugientia numina passu.
Hæc desceſcit opis trepidos averſa leones;
Illæc Tartarei scævus dominator Averni,
Præcipites urgens per flammea tela qua-
drigas,

Infernam repetit Furiis comitantibus au-
lam.

Terra tremit, fremit unda furens, & ad
æthera fluctus

Projicit albentes, Neptunia plaustra per
æquor

Delphines rapuère vagi : vix ipse tridenti
Invalido senior firmat vestigia Nereus.

Hic pavidam rapiens per cœca incendia
Nympham,
Pan fugit in sylvas, Fauni Satyrique se-
quuntur,
Naiades, Driadesque & ruricolæ sylvani,
Floraque, & incomptos lanians Pomona ca-
pillis.
Phæbeos illic currus sine lege vagari
Aspiceres : stant circum horæ, & formi-
dine raptos
Ignipedes pressis frustra remorantur ha-
benis.
Parietibus mediis, & obesi in fornice muri,
Turget inæquali moles quâ scrupea dorso,
Terrigenæ apparent vastâ se mole ferentes,
Et centum geminas tollunt ad sidera palmas.
Pars humeris montes, pars grandia trudere
saxa,
Ornorum avulsos alii convolvere truncos.
Montibus impositos jurares undique montes
Pendere in lapsum, ruituraque saxa pu-
tares.
At Pater omnipotens capita in scelerata
coruscat
Fulmineos ignes, & ineluctabile telum
Contorquet. Fumant ambusta cadavera
passim
Aut prostrata solo, aut revolutis obruta
saxis.
Quos inter Briareus (nam torva ferocia
nomen

Arguit) inmani compressus pectora saxo,
In superos etiamnum ora indignantia tor-
quet :

Spirat in examini vivax audacia vultu.

» Au haut du plafond dans l'éloi-
» gnement s'élève le palais des Dieux ,
» au milieu duquel est un trône d'où
» l'on voit descendre Jupiter déployant
» ses foudres vengeurs. Les vents dé-
» chainés de toutes parts agitent &
» bouleversent les airs. Cependant par-
» mi les éclairs qui partent du fou-
» dre enflammé , on apperçoit les
» Dieux en déroute qui fuient avec
» précipitation. En cet endroit la Dées-
» se Opis détourne ses lions effrayés.
» Là le Souverain des enfers précipi-
» tant à travers les flammes les che-
» vaux qui traînent son char , prend
» le chemin de la Cour infernale avec
» les furies qui l'accompagnent. La
» terre tremble ; la Mer irritée fré-
» mit , bouillonne & soulève ses flots.
» Des dauphins effarouchés emportent

» le char de Neptune ; le vieux Né-
» rée peut lui-même à peine ſe ſou-
» tenir ſur ſon trident. Ici l'un fuit
» dans les forêts , enlevant une nym-
» phe éperdue à travers des torrens
» de feu. Il eſt ſuivi des Faunes , des
» Satyres , des Nymphes des eaux
» & des bois , des Sylvains , de Flo-
» re , de Pomone ; & la dernière route
» en déſordre , ſ'arrache les cheveux.
» On voit le char du Soleil errer ſans
» guide , & les heures qui tâchent en
» vain d'arrêter ſes chevaux emportés
» par leur fougue. Dans les côtés de
» cette grotte , au deſſous du ceintre
» de la voute , où s'éleve inégalement
» une pile de rochers les uns ſur les
» autres , paraiſſent les enfans de la
» terre , monſtrueux coloffes qui le-
» vent cent bras contre le ciel. Les
» uns chargent des montagnes ſur
» leurs épaules , d'autres lancent des
» rochers énormes , & ceux-là roulent
» des troncs d'arbres qu'ils ont arra-

» chés. Vous diriez que ces monts
» entassés vont à l'instant s'écrouler
» sur vous. Mais Jupiter lance son
» tonnere sur ces impies, & leur
» porte d'inévitables coups. Le champ
» de bataille est couvert de cadavres
» encore tout fumans, à demi con-
» fumés du foudre, & qui sont éten-
» dus par terre ou écrasés sous leurs
» rochers. Briarée, qu'à son air féroce
» on reconnaît parmi les Géans, ac-
» cablé sous une masse épouvantable,
» jette des regards menaçans vers le
» ciel, & dans son visage mourant
» respirent l'audace & la fureur. «

Le Poëme de la Peinture nous ayant
si favorablement prévenus pour M.
l'Abbé de Marfy, nous devons être
surpris d'avoir vu éclore de sa plume
des Ouvrages si peu proportionnés à
son génie, tels que l'*Histoire de Marie
Stuard*, Reine d'Ecosse & de France,
trois vol. Les *Mémoires de Melvil*,

traduits de l'Anglais ; la rédaction du *Dictionnaire abrégé de Peinture & d'Architecture*, 2 vol. in-12 ; le *Rabelais moderne*, ou les *Œuvres de Rabelais mises à la portée de la plupart des Lecteurs*, avec des *éclaircissemens historiques*, 8 vol. in-12 ; l'*Histoire moderne des Chinois, des Japonais, des Indiens, des Persans, des Turcs, des Russiens, &c.* Je dis, si peu proportionnés à son génie ; car outre qu'il y en a deux qu'il aurait dû abandonner à la classe la plus obscure des Littérateurs, ceux mêmes qui auraient pu lui faire honneur, ne l'ont point tiré de pair d'avec les Ecrivains médiocres ; lui, qui s'était si fort élevé au dessus d'eux, par une versification élégante & harmonieuse, & si pleine de choses & d'images. Son *Histoire de Marie Stuard* est bien inférieure à celle qui nous a été donnée, depuis quelques années, par un Ministre Ecoffais. Ses *Mémoires de Melvil* n'ont fait

aucune sensation dans Paris. Son Histoire moderne, pour servir de suite à l'Histoire ancienne de M. Rollin, est bien éloignée d'atteindre le mérite de celle qui lui a servi de modele. Il est vrai qu'à l'exemple de cet Historien, il s'est proposé de rassembler sous un seul point de vue & comme dans un même tableau, ce que l'origine, les accroissemens, les prospérités & les disgraces d'un peuple offrent de plus curieux; de développer le système de sa politique & de sa Religion; de donner une idée de sa puissance & de son industrie; d'ajouter à ces différentes notions le portrait de ses mœurs, la description de ses usages, le détail de ses occupations, l'histoire de sa vie privée. Mais quel intervalle le sépare ici de M. Rollin, si l'on a égard, soit à la narration que ce célèbre Rhéteur a su rendre intéressante par le choix des faits & par la chaleur qu'il y a

mise ; soit à la pureté du style , qui , quoique diffus , coule néanmoins avec aménité ! Il avait cependant laissé à ses successeurs les moyens de le surpasser , en péchant , par un défaut de critique , dans plusieurs endroits de son histoire , contre la vérité des faits ; en la remplissant de réflexions puériles peu pardonnables , quoique faites pour de jeunes gens ; & en ayant banni l'esprit philosophique , qui est l'ame de toute bonne histoire. Malgré ces avantages , M. l'Abbé de Marfy est demeuré au dessous de M. Rollin. Son histoire est plutôt une compilation des relations de voyageurs , qu'une histoire bien fondue & travaillée de génie. La négligence qui regne dans le style , annonce assez celle de l'Auteur pour le choix des matériaux & pour toutes les autres parties qui constituent l'histoire. Nous nous permettons ici de critiquer d'autant plus cette histoire , qu'elle répond mal

aux talens de son Auteur, né sans doute pour s'illustrer dans cette carrière, s'il n'eût pas laissé étouffer ce germe d'émulation qui l'animait dans sa jeunesse, & éteindre ces rayons de génie qui brillent dans ses premières productions.

Il nous reste maintenant à parler d'un autre Ouvrage qui aurait mis le sceau à sa réputation, s'il l'eût exécuté selon le plan qu'il avait projeté, je veux dire l'*Analyse raisonnée de Boyle*, dont il a paru quatre volumes en 1755. L'entreprise était certainement hardie, & demandait un travail peu fait pour la paresse à laquelle il paraît que l'Auteur s'était voué. Effectivement on remarque, que dans tous les Ouvrages qu'il a composés depuis sa sortie des Jésuites, il n'a employé pour les faire, qu'une petite partie des forces de son génie. Il laissait les autres dans l'inaction. L'*Analyse de*

Bayle en est une preuve frappante. La même négligence y regne d'un bout à l'autre. Si Bayle n'a pu réveiller son génie engourdi , qui pouvait donc en être capable ?

Voyons d'abord comment l'Auteur avait conçu le projet d'analyser Bayle , en fondant dans le texte les remarques prodiguées dans son *Dictionnaire historique & critique* , pour former un corps instructif & agréable de lectures suivies.

Le Dictionnaire de Bayle , tout agréable & savant qu'il est , est peut-être encore plus imparfait , qu'il n'est recommandable par ces deux qualités. D'abord la forme de Dictionnaire semble peu compatible avec la nature des matieres qu'il y a traitées. Comme l'Auteur ne l'avait entrepris que pour y raisonner sur tout ce que la Philosophie a de plus épineux ,

l'ordre alphabétique auquel il a été obligé de s'affujettir, coupe à tout moment le fil des matieres, & ne permet pas de lier entr'elles les différentes parties d'une composition. Voilà déjà un défaut bien essentiel.

Un autre défaut bien remarqué par M. l'Abbé de Marfy, c'est que Bayle ne distingue, ni les temps, ni les lieux; qu'il mêle indifféremment l'histoire & la fable, les anecdotes sacrées & les événemens profanes; que dans une même page on rencontre la vie d'un guerrier & l'éloge d'un savant, un système de religion & une historiette galante, l'article d'un Patriarche & celui d'une Courtisane. Quel mélange! Quel cahos!

Enfin, le Dictionnaire de Bayle abonde en digressions inutiles, & se trouve offusqué de mille passages Grecs, Latins, Gaulois, qui ressem-

blent bien moins à de l'érudition, qu'à des emprunts faits sur les Anciens & les Modernes, les vivans & les morts, afin de réparer l'épuisement que cause au génie le plus fécond, un Ouvrage d'une aussi longue haleine.

Qu'à prétendu M. l'Abbé de Marfy dans son office d'Abréviateur ? de rassembler dans une courte analyse les beautés répandues & noyées dans une vaste compilation ; de les rendre plus sensibles, plus familières, & , s'il est possible, plus touchantes ; de réduire Bayle à ses propres richesses ; de lui ôter tous les ornemens d'emprunt, & le vain attirail d'une parure étrangère ; d'écarter enfin les nuages qui environnent le savant, & de ne faire voir que l'homme d'esprit. Le projet sans doute est beau, & il serait fort utile à ceux qui voudraient trouver dans un seul in-folio, tout

l'esprit de Bayle, au lieu d'être obligés de l'aller chercher dans plusieurs gros volumes, où il est comme épars & dispersé.

Comme le style de cet homme célèbre comporte, dans son agrément & dans sa facilité, de grandes négligences, excusables, en quelque sorte, dans un Ouvrage de longue haleine, espèce de perspective, où les rudesses du pinceau s'adoucissent & s'effacent; M. l'Abbé de Marfy crut devoir remédier à ces négligences qui auraient été bien plus sensibles dans un tableau raccourci, tel que son Analyse. C'eût été une entreprise ridicule, de prétendre orner & embellir Bayle, de lui prêter le fard, l'enluminure & le clinquant modernes. M. l'Abbé de Marfy fut donc nécessité par le bon goût, à régler ses corrections, de manière qu'il ôtât à Bayle ses rudesses; qu'il lui conservât sa

candeur, sa simplicité noble, son air libre & facile.

Pour rassembler tant de piéces détachées, pour les mettre en œuvre, & pour en composer un corps régulier, c'est un Ouvrage qui a dû coûter beaucoup de soins & de travaux à l'Auteur, supposé qu'il ait été assez heureux pour réussir. Mais la preuve du contraire est dans son Analyse même.

Si j'avais entrepris un pareil Ouvrage, tout ce que M. l'Abbé de Marfy s'est proposé de faire, je l'aurais fait, ou j'aurais abandonné mes feuilles au vent. Bayle n'étant grand que par lui-même, je l'aurais réduit à sa juste dimension. Le vrai domaine de ce grand homme, c'est la Philosophie. C'est donc uniquement comme Philosophe que je l'aurais analysé. Ainsi j'aurais impitoyablement retranché de

mon Analyse , à quelques morceaux philosophiques près , le mélange de *Considérations* & de *Recherches* , qui composent les deux premiers tomes de l'Analyse de M. l'Abbé de Marfy. Et comme dans ce mélange il y a beaucoup d'obscurités , je n'en aurais point fait rougir les manes du Philosophe Bayle. C'est une tache dans *ses* Ecrits , & je me serais bien gardé de l'éterniser dans une Ouvrage que j'aurais destiné à étendre sa gloire.

Si j'avais eu assez de verve poétique , pour être l'Auteur du Poëme de la Peinture , & si en parlant du *Tableau du Jugement dernier* de Michel Ange , j'avais réprouvé les obscénités & les nudités par ces trois vers :

Horruit aspectu pietas , vestigia torfit
 Relligio , ingenuus deflexit lumina candor ,
 Et pudor averfos rexit velamine vultus.

Fidele à moi-même , on ne m'aurait

point vu démentir en proſe ce que j'aurais écrit en vers. J'aurais évité ſur-tout de me rendre plus coupable que Bayle, en ne ramaffant, ni ne concentrant dans un petit eſpace, le poifon auquel il a ôté une partie de ſa force, en le délayant dans un grand nombre de volumes. Je n'aurais point fait de mon Analyſe un champ de recherches badines, pour plaire aux Lecteurs ſuperficiels. Ce n'eſt pas à des eſprits gâtés par les bagatelles, qu'il appartient de lire Bayle. On peut appliquer à ſes Ouvrages l'épigraphe contenue dans ces mots : *Hic non eſt piſcis omnium*. Les ſyſtèmes en matière de Philoſophie & de Religion ; l'*Atomifme*, le *Cynifme*, l'*Epicuréifme*, le *Stoïcifme*, le *Pyrrhonifme*, le *Platonifme*, &c. les dogmes de ces hardis Légiflateurs, qui ont introduit dans le monde de nouveaux cultes, ou altéré les cultes dominans, tels qu'Arius, Manès, Mahomet, &c.

ne sont point des choses plaisantes. Leur discussion sombre & épineuse, demande des esprits livrés entièrement à la Philosophie.

Instruit par une lecture assidue des Ouvrages de Bayle, que son esprit, toujours actif & extrêmement vigoureux, n'a pu se renfermer dans la carrière ordinaire, & qu'il en a franchi les bornes; que s'il fut élevé au-dessus des plus cruelles attaques de la fortune, & familiarisé avec la plus saine Philosophie, il n'avait point cependant encore assez de grandeur d'ame pour vaincre ce dernier faible d'un génie supérieur, le desir de la gloire que l'on croit communément attachée aux exercices académiques, où l'esprit se plaît à jeter des doutes sur les choses qui sont le plus généralement recues, & à trouver des raisons de probabilité pour celles qui sont universellement décriées, j'aurais

d'abord exposé ses paradoxes , d'autant plus volontiers qu'entre les mains d'un Auteur de ce caractère , ils produisent toujours quelque chose d'utile & de curieux : témoin le grand nombre d'excellentes observations sur la nature & le génie de l'ancien Polythéisme , que l'on trouve dans ses *Pensées diverses sur la Comete*. Mais j'aurais cru manquer au respect dû à la vérité , si je ne m'étais efforcé de dissiper les nuages que cet Ecrivain , semblable au Jupiter d'Homère , a rassemblés de toutes les parties du monde littéraire. L'Histoire de la Philosophie de Brucker , & le savant Commentaire de Moshem , sur le système intellectuel de Cudwort , m'auraient prêté beaucoup de secours pour répondre à un Antagoniste de la force de Bayle.

J'aurais renvoyé aux Ecoles , qui sont encore en possession de la barba-

rie, tous ces argumens futiles contre l'existence du mouvement, qui occupent un si grand espace dans Bayle, à l'article *Zenon d'Elée* ; de même que je n'aurais point terminé ma savante Dissertation sur le *cahos*, par l'Idylle des moutons de M^{de} Deshoulières. Il faut avouer que l'illustre Bayle n'avait pas un gout sûr dans la plupart de ses applications, & qu'il a payé un tribut au mauvais gout de son siècle, en adoptant quelquefois les vaines subtilités de la Scholastique. La lumière progressive des siècles n'avait point encore assez décrié de son temps, cette fille bâtarde de la Philosophie d'Aristote.

C'aurait été peu pour moi de tirer de la fange l'esprit philosophique de Bayle, d'en rassembler tous les rayons dans une même centre, afin de jeter delà une lumière plus vive ; je me ferais fais une gloire d'annoblir le

ſtyle de mon Auteur, de lui donner plus de force & d'élévation. J'aurais conſervé ſa maniere preſſée de raiſonner ; car je ne connais perſonne qui l'égale de ce côté-là. Comme j'aurais été Poëte dans ma jeuneſſe, je m'en ferais alors ſouvenu, pour marcher ſur les traces des Platons & des Buffons ; & j'aurais, à leur exemple, répandu, autant qu'il m'aurait été poſſible, un coloris brillant ſur les doctes matériaux de Bayle, qui dans mes mains ſe ſeraient transformés en une hiſtoire critique de la Philoſophie. Nous ne pouvons mieux louer M. l'Abbé de Marſy, qu'en diſant qu'un tel Ouvrage n'eût point été au-deſſus de ſes forces, s'il avait toujours connu toutes les reſſources de ſon génie.



ÉLOGE

ÉLOGE

DE MONSIEUR

L'ABBÉ GOUGENOT.

E

Bayerische
Staatsbibliothek
München



ÉLOGE

DE MONSIEUR

L'ABBÉ GOUGENOT.



LOUIS GOUGENOT, (a) Conseiller au Grand - Conseil, Abbé de Chezal-Benoît, Prieur de Maintenay, & Honoraire Associé libre de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture, est né à Paris, d'une famille attachée depuis plus d'un siècle à la Maison

(a) Cet Eloge nous a été fourni par M. Sallé, Avocat au Parlement, de l'Académie de Berlin. C'est un tribut très-digne d'estime, que l'amitié paie à la mémoire d'un homme respectable. On a bientôt oublié les morts, même dans leur propre famille. Plus cette indifférence est condamnable, plus on doit applaudir aux âmes sensibles qui se plaisent à honorer la cendre de ceux qui ont honoré la patrie.

E 2

de Condé. Son pere, Secrétaire du Roi, après avoir été Tuteur onéraire des Princes & Princesses, freres & sœurs de feu M. le Duc, l'a été ensuite de S. A. S. Monseigneur le Prince de Condé; & est décédé pendant la gestion de cette dernière tutelle. Il a encore actuellement un frere attaché à ce Prince, en qualité de Secrétaire des commandemens.

M. l'Abbé Gougenot, ayant été destiné de bonne heure à la Magistrature, y commença sa carrière par être d'abord Conseiller au Châtelet : l'émulation qui regne dans ce Corps, contribua autant à le former, que l'exemple des Magistrats qui le composaient alors.

Après avoir passé quelques années dans ce Tribunal, il fut fait Conseiller au Grand-Conseil; & la réputation dont sa mémoire jouit encore parmi

ses Confreres , prouve la maniere distinguée avec laquelle il y a toujours exercé ses fonctions.

Non-seulement il était Magistrat integre , éclairé , exact & laborieux ; mais il était encore regardé dans la Compagnie , comme un des meilleurs Rapporteurs ; & ce n'est point sans doute une petite gloire.

Il avait en effet étudié & atteint le genre d'éloquence , dont les rapports sont susceptibles. Car , suivant la remarque judicieuse de M. Rollin , (a) le Rapporteur ne doit point parler en Avocat , mais en Juge. Conséquemment il doit être , comme la loi dont il est l'organe & l'interprete , tranquille & paisible. Devant être sans passions , il ne doit pas chercher à exciter celles des autres. La véri-

(a) *Traité des Etudes* , tom. 2 , ch. 3 , § 3.

table éloquence du Rapport, est la clarté & la simplicité. Elles étaient aussi le caractère distinctif des Rapports de M. l'Abbé Gougenot. Il les travaillait avec une telle précision, qu'il n'y avait jamais rien de trop, ni de trop peu. Il ne se piquait pas de beaucoup rapporter, mais de bien rapporter.

Ce n'est pas cependant que la confiance universelle que l'on avait dans ses lumières & dans sa scrupuleuse probité, ne le fit souhaiter & demander pour Rapporteur par un très-grand nombre de Parties. Mais les recherches & l'exactitude qu'il mettrait dans son travail, & d'ailleurs ses infirmités fréquentes & habituelles, ne lui permettaient point d'acquiescer aux désirs de tout le monde à cet égard.

Il le pouvait encore d'autant moins,

qu'il était trop scrupuleux pour s'en fier aux extraits d'aucun Secrétaire. Il voulait tout voir & tout examiner par lui-même. Ainsi, ceux qui avaient l'avantage de l'avoir pour Rapporteur, avaient de plus celui de n'être point exposés à l'avidité de gens subalternes, qui rançonnent impunément les malheureux Plaideurs, déjà épuisés par les frais indispensables & toujours très-onéreux de la procédure. Abus auquel il est bien à désirer de voir remédier ! C'était aussi un des principaux souhaits du Magistrat dont nous regrettons la perte.

M. l'Abbé Gougenot se délassait des fonctions pénibles de la Magistrature, par la culture des beaux arts.

Il les aimait avec une forte de passion ; & dès sa plus tendre jeunesse il s'y était appliqué.

Après avoir poussé le dessin aussi loin qu'on le peut faire , quand on ne veut point être Artiste de profession , il entreprit le voyage d'Italie , pour étendre davantage ses connaissances dans les arts , par la vue de ces chefs-d'œuvres en Peinture , Sculpture & Architecture , qu'on ne trouve dans aucun autre pays du monde , en si grande abondance.

L'air de ce pays & les fatigues du voyage , affectèrent beaucoup son tempérament délicat ; mais l'altération de sa santé n'arrêta point son ardeur. Il passait sans relâche les jours à voir & à examiner , & une partie des nuits , à rédiger par écrit ce qu'il avait vu , & ses remarques.

A l'aide de ces manuscrits , faits avec toute l'exactitude dont il était capable , il se proposait de donner au public un nouveau voyage d'Italie ,

qui aurait été peut-être le plus complet de ceux qui ont paru jusqu'à présent; en ce qu'il y aurait embrassé la partie des arts dans toute l'étendue possible, sans négliger la partie historique & politique.

Avant son retour en France, & dans le temps même qu'il était encore en Italie, M. l'Abbé Gougenot fut élu membre de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture, en qualité d'Honoraire Associé libre. L'Académie voulut principalement par-là lui marquer en quelque sorte sa reconnaissance, de ce qu'il s'était chargé de conduire avec lui en Italie M. Greuze, dont les talens, si connus aujourd'hui, ne faisaient alors que d'éclore, & venaient de lui mériter le titre d'Agréé.

M. l'Abbé Gougenot était d'ailleurs par lui-même digne de cette distinc-

E 5

tion ; & l'Académie a eu souvent lieu de s'applaudir de son choix , & de reconnaître qu'il avait toutes les connoissances qu'exige la qualité d'amateur.

Il possédait à fond la théorie de la Peinture & de la Sculpture. Aussi plusieurs des plus célèbres Artistes de nos jours , se faisaient un mérite de le consulter , & de suivre ses avis. Il s'était d'ailleurs livré à une étude particulière & approfondie de la Mythologie & de l'Allégorie , qui sont d'une si grande ressource , & d'un usage si fréquent dans les Arts. On peut dire même qu'il avait le vrai génie de cette branche essentielle de la composition : sans avoir recours à ces emblèmes compliqués , qui rendent inintelligibles la plupart des sujets allégoriques , il était en état de fournir aux Artistes , des sujets dont l'allégorie simple & expressive n'avait besoin d'aucun Commentaire , & se présen-

rait d'elle même à l'imagination du spectateur.

L'Académie Royale de Peinture & de Sculpture ayant désiré qu'il se chargeât d'écrire la vie de plusieurs des Membres distingués, que la mort lui a ravis successivement, elle a de lui celles de Messieurs Galoche, Oudry, le Lorrain, Coustou & du Vivier, qu'il a lues dans ses Assemblées, & qui sont consignées dans ses Archives. Ces vies lui ont fait beaucoup d'honneur, tant par rapport à la partie littéraire, que par rapport à la justesse & à la sage liberté des jugemens qui y sont portés sur les Ouvrages de ces grands Artistes.

Enfin, M. l'Abbé Gougenot, considéré dans sa vie privée, n'est pas moins estimable, qu'en qualité de Magistrat & d'amateur des beaux arts.

La décence , la douceur , la modestie & la bienfaisance , constituaient son caractère ; & ces vertus étaient peintes sur son visage. Il aimait surtout à obliger ; & sa manière de le faire , ajoutait encore au bienfait. Ce sentiment , naturel dans son cœur , n'avait pas besoin d'être échauffé par les prières & les sollicitations : il allait de lui-même au devant des occasions. Son ame généreuse ne connaissait point de plus grande satisfaction , que le plaisir délicat de surprendre agréablement la personne qu'il avait obligée , en lui annonçant la réussite de ses démarches.

Comme il avait un goût décidé pour la retraite , il ne se plaisait point dans les compagnies nombreuses & tumultueuses , où l'on se voit le plus souvent sans se connaître , & où l'on se connaît sans s'aimer. On peut dire , à sa louange , qu'au con-

traire de la plupart des autres hommes, il avait peu de connaissances, mais beaucoup d'amis.

Ce Citoyen, vertueux & recommandable à tant d'égards, est mort, universellement regretté, le 24 Septembre 1767, âgé de 48 ans & demi, étant né à Paris, le 15 Mars 1719.



ÉLOGE
DE
M^{lle}. GAUSSEM.



ÉLOGE

DE

M^{lle}. GAUSSEM.



JEANNE-CATHERINE GAUSSEM,
(& non Gauffin, comme on l'écrivait
communément) Actrice célèbre, na-
quit à Paris, le 25 Décembre 1711,
rue neuve Saint-Lambert, Paroisse
Saint-Sulpice. Elle était fille d'Antoine
Gauffem, & de Jeanne Collot, ma-
riés à la même Paroisse.

Son goût & ses talens pour la Co-
médie, s'étaient déclarés de bonne
heure ; & par son jeu, ainsi que par
sa beauté, elle avait déjà fait les dé-
lices de la société de M. le Duc de

Gesvres , qui donnait des Comédies à Saint-Ouën , lorsqu'à l'âge d'environ dix-sept ans , elle partit pour Lille , où elle joua dix-huit mois ou deux ans.

Ses succès dans cette Ville la firent désirer à Paris , où elle débuta , le 28 Avril 1731 , par les rôles de Junie dans *Britannicus* ; d'*Aricie* dans *Phédre* , & d'*Iphigénie*. Nous ignorons les rôles comiques dans lesquels elle parut alors ; mais dans ces deux genres , elle annonça de si heureuses dispositions , qu'elle fut reçue , le 28 Juillet de la même année , avec l'approbation générale.

Le Rôle de *Zaïre* , qu'elle joua en 1732 , fut l'époque de sa grande réputation , & on n'oubliera jamais ces vers charmans que lui adressa M. de Voltaire , à cette occasion :

Jeune Gaussin , reçois mon tendre hom-
mage ,

Reçois mes vers au théâtre applaudis ,
Protege-les , *Zaïre* est ton ouvrage ;

Il est à toi , puisque tu l'embellis.
Ce sont tes yeux , ces yeux si pleins de
charmes ,

Qui du critique ont fait tomber les armes.
Ta seule vue adoucit les Censeurs ,
L'illusion , cette reine des cœurs ,
Marche à ta suite , inspire les allarmes ,
Le sentiment , les regrets , les douleurs ,
Et le plaisir de répandre des larmes.

Le Dieu des vers , qu'on allait dédaigner ,
Est par ta voix aujourd'hui sûr de plaire ;
Le Dieu d'amour à qui tu fus plus chère ,
Est par tes yeux bien plus sûr de régner.

Entre ces Dieux désormais tu vas vivre :
Hélas ! longtemps je les servis tous deux ,
Il en est un que je n'ose plus suivre.

Heureux cent fois le mortel amoureux ,
Qui tous les jours peut te voir & t'en-
tendre ,

Que tu reçois avec un souris tendre ,
Qui voit son sort écrit dans tes beaux
yeux ;

Qui pénétré de leurs feux qu'il adore ,
A tes genoux oubliant l'univers ,
Parle d'amour , & t'en reparle encore !
Et malheureux qui n'en parle qu'en vers !

Cet éloge si flatteur , ne renfer-
mait rien que de vrai. M^{lle} Gauffem
contribua en effet beaucoup au succès
même de Zaire , quelque belle que

soit cette Tragédie. M. de Voltaire ; dans une lettre écrite à M. Fakener, Négociant Anglais, qui fut depuis Ambassadeur à Constantinople, l'avouait encore en lui parlant de cette aimable Actrice.

Car le prophete de la mecque
Dans son ferrail n'a jamais eu
Si gentille Arabesque où Grecque ;
Son œil noir, tendre & bien fendu,
Sa voix & sa grace extrinseque,
Ont mon Ouvrage défendu
Contre l'Auditeur qui rebeque ;
Mais quand le Lecteur morfondu
L'aura dans sa Bibliothèque,
Tout mon honneur sera perdu.

En effet, on ne peut encore se rappeler, sans émotion, le visage charmant, le son de voix enchanteur, le patétique tendre, & , si on l'ose dire, les belles larmes dont elle animait ce rôle de Zaire, & ceux de Bérénice, d'Alzire, d'Inès, &c. On fait qu'elle a embelli de même, par ses graces & par ses talens, les meilleures pieces

qui ont été données au Théâtre Français, pendant un espace de plus de trente années : car sa figure noble, régulière & intéressante, eut l'avantage de se soutenir très-longtemps dans tout son éclat. Elle avait près de quarante ans, lorsque celui qui écrit cet éloge la vit pour la première fois : il n'en avait alors que seize, & ce fut pour elle qu'il fit son premier Ouvrage de Théâtre. Quelque faible que dut être cet essai, l'Auteur se rappelle encore avec étonnement l'illusion qu'elle répandit sur le rôle d'Artazire (1). La pièce que le public ne reçut pas sans indulgence, aurait eu une réussite complète, si ce rôle eut été le personnage dominant de la Tragédie.

(1) Dans la Tragédie de Ninus second, représentée d'abord sous le titre de Zariès. Cette Tragédie a été retouchée avec beaucoup de soin dans la dernière édition des Œuvres de l'Auteur.

C'est à elle que la Comédie fut redevable du genre des amoureuses ingénues, & on n'oubliera jamais, qu'à l'âge d'environ cinquante ans, elle s'est attirée les plus grands applaudissemens, en jouant le rôle de Lucinde dans l'Oracle. Celui de Marianne dans la Comédie de Dupuis & des Ronais, est le dernier qu'elle ait représenté. Elle quitta le Théâtre aussi-tôt après, vers le milieu de l'année 1764.

Elle avait renoncé plutôt à la Tragédie. Le dernier rôle tragique qu'elle ait joué avec succès, fut celui de Briséis dans la Tragédie de ce nom, représentée en 1759. L'Auteur de cette piece avait trouvé moyen de resserrer, dans les limites d'un drame, presque toutes les situations intéressantes de l'Illiade.

Ce qui paraîtra singulier, c'est que

M^{lle} Gauffem savait allier les talens qui semblent les plus incompatibles. Lorsqu'elle voulait bien déroger au genre noble & aux graces pour lesquelles elle était née, elle faisait encore le plus grand plaisir : on l'a vue, pour se prêter aux amusemens de quelques sociétés, jouer des personnages grotesques, tels que celui de Cassandre dans plusieurs parades, avec le plus singulier succès. Quelque fut son travestissement, on eut dit qu'on ne pouvait la méconnaître, & on aurait pu lui appliquer ce qu'a dit Virgile de Vénus déguisée :

Et vera incessu patuit dea.

Dans la piece du Préjugé vaincu, qu'elle représentait à la Cour, le Roi fut si satisfait de la maniere dont elle & la célèbre M^{lle} Dangeville rendirent leurs rôles, que Sa Majesté augmenta sur le champ de cinq cens liv. la pension de mille liv. que ces deux

Actrices avaient déjà obtenue comme une récompense de leurs rares talens. Cette faveur distinguée n'a eu lieu depuis pour personne.

La réputation de M^{lle} Gauffem ne se borna pas à la seule Capitale. Pour répondre à l'empressement dont l'honorait le public, elle alla représenter plusieurs fois dans les principales Villes du Royaume, telles que Lyon, Bordeaux, Rouen, &c. où elle remporta les suffrages les plus flatteurs.

Si ses talens & sa beauté lui ont attiré tant d'éloges, on ne peut gueres douter que la jalousie ne lui ait suscité quelques ennemis ; mais elle ne connut jamais, ni cette vanité qui s'enorgueillit des louanges, ni cette sensibilité qui fait éprouver du plaisir dans la vengeance. La douceur & l'ingénuité qu'on admirait en elle sur le Théâtre, lui étaient si naturelles, qu'elle

qu'elle les conservait dans la société. Son esprit était juste, & se prêtait avec complaisance, à une plaisanterie fine & légère qui n'offensait jamais. Ces qualités, jointes à la bonté de son cœur, & à l'égalité de son caractère, l'ont rendue chère à tous ceux qui l'ont connue. Faite pour réussir dans le grand monde, où elle était souvent appelée, elle ne renonçait qu'avec peine à la vie privée, qui avait plus de charmes pour elle.

Son cœur, qui avait besoin d'aimer, la détermina à se marier le 29 Mai 1759, à Marie-François Tavlaigo, qui mourut le premier Mars 1765, dans la Terre de Lafzenai en Berry, qu'il avait achetée, & dont il avait pris le nom. Ces nœuds furent mal assortis, & ne contribuerent pas peu à jeter de la mélancolie sur les derniers temps de la vie de Mademoiselle Gauffem.

Elle a passé dans la retraite la plus grande partie de ces dernières années, & dans une médiocrité de fortune à laquelle elle aurait pu se soustraire, si sa façon de penser noble & généreuse lui avait permis de se livrer au desir d'accumuler. Elle avait, d'ailleurs, éprouvé des malheurs. Dans la nouveauté des représentations du Préjugé à la mode, le feu prit à la maison qu'occupait M^{lle} Gaussen, & elle y perdit presque tout son mobilier ; mais elle put s'appercevoir de l'attachement qu'elle avait inspiré au public par le nombreux concours de monde qui vint en foule à une représentation de la même pièce, qui fut donnée pour elle, en considération des pertes qu'elle venait d'essuyer.

Sa dernière maladie a été longue & douloureuse. Elle a vu la mort s'approcher, avec une fermeté que

l'on n'aurait pas dû attendre d'une femme, & que l'on trouve rarement chez les hommes. Elle mourut enfin le Samedi, veille de la Pentecôte, 6 Juin 1767, âgée de cinquante-cinq ans, cinq mois & onze jours; & fut enterrée le lendemain, dans la Paroisse de la Villette près Paris.

Sa perte ferait irréparable pour le Théâtre, si elle n'eût, en quelque sorte, pris soin de nous rendre une partie de ses talens, en donnant à M^{lle} Doligny, sa filleule, qui la remplace aujourd'hui sur la scène, les premières leçons de son art. Elle n'avait jamais ressenti ces petites jalousies qui avilissent quelquefois les grands talens, mais qui sont plus ordinairement le partage de l'impudente médiocrité. Aussi M^{lle} Gauffem eut-elle, parmi les Comédiens mêmes, la réputation de ce qu'ils appellent entr'eux une excellente camarade.

Un ancien ami , dépositaire de ses dernières volontés , a fait prendre , en plâtre , l'empreinte de son visage ; & d'après ce modele , & un portrait peint par feu M. Drouais , qu'elle lui a léguée , M. Vassé , dont les talens sont si connus , se propose d'employer son art pour conserver à la postérité les traits de cette Actrice célèbre , dont la mémoire ne périra jamais.

On est redevable de la plus grande partie des anecdotes que l'on vient de rapporter sur M^{lle} Gaussém , à M. Pipelet , de l'académie Royale de Chirurgie , qui ne l'a pas quittée pendant sa dernière maladie , & qui n'est pas moins distingué par les qualités aimables de son esprit & de son cœur , que par l'étude approfondie qu'il a faite des sciences relatives à son état. Il a eu constamment pour M^{lle} Gaussém , l'amitié la plus tendre

& la plus désintéressée. C'est à lui que le public aura l'obligation d'un beau portrait gravé de cette Actrice charmante, qui eut mérité que l'on gravât sur sa tombe ce vers de Catulle :

Lugere ô Veneres, Cupidinesque.



ÉLOGE
DE
M. MASSÉ.

F4

THE

END

OF THE



ÉLOGE

DE

M. MASSÉ,

Peintre du Roi.



JEAN-BAPTISTE MASSÉ, Peintre du Roi, Conseiller de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture, naquit à Paris, le vingt-neuf Décembre 1687.

Il excellait dans la mignature, & c'est de lui que M. de Voltaire a parlé dans son Epître à M. le Maréchal Duc de Richelieu, à qui le Sénat de Gênes avait érigé une Statue :

Les traits du Richelieu coquet,

Fg

De cette aimable créature ,
Se trouveront en mignature
Dans mille boîtes à portraits ,
Où *Maffé* mit votre figure.

Ceux qui ont connu ce Peintre ,
savent qu'il avait l'esprit très - vif ,
quoique juste , l'ame noble , sensible ,
compassante , & le caractère fort
enjoué. Il a conservé cet enjouement
jusques dans sa vieillesse , & à près
de 80 ans , on l'a vu au milieu d'une
troupe de jeunes Artistes qu'il rece-
vait , & qu'il intruisait avec bonté ,
l'emporter sur eux , par la vivacité
de ses saillies.

Il affectait de bien parler , & de con-
server les ajustemens qui avaient été de
mode du temps de Louis XIV ; mais il
renait plus encore à ce beau siècle ,
par la noblesse de ses manieres , que
par ses habillemens. Ces négligés du
matin , qui rapprochent si fort nos
jeunes seigneurs de la classe du peuple ,

& qui les confondent aujourd'hui avec la plus mauvaise compagnie qui se pique de les imiter, lui déplaisaient souverainement : un peu semblable en cela à Louis XIV lui-même, qui accoutumé aux productions nobles de son siècle, & aux chefs-d'œuvres des le Brun & des Mignard, ne put s'empêcher de hausser les épaules, la première fois qu'on lui présenta des Ténieres. Qu'aurait donc pensé ce Prince de nos Opéra bouffons, de nos Parades, & de nos misérables Tragédies bourgeoises !

Cette élégance d'usages, dont se piquait M. Massé, lui donnait dans le monde un air qui paraissait apprêté. Par une faiblesse assez analogue aux traits que l'on a déjà vus de son caractère, il ne voulait point qu'on le crut vieux, & même un jour, il pensa se fâcher sérieusement contre M. Charlier, qui lui conseillait de

se servir d'une canne, parce que, peu de temps auparavant, il avait fait une chute dangereuse.

Il avait, d'ailleurs, l'ame fiere & élevée, comme on peut en juger par la réponse qu'il fit à quelqu'un qui l'interrogeait sur sa façon de penser. « Je fers mon Dieu, dit-il, & je me sens assez libre pour ne dépendre sur la terre, que de moi seul. » C'est à peu près ce que dit Joad à Abner; mais M. Massé le disait par sentiment, & non par citation.

Il était Protestant, mais sans aucun fanatisme, au point qu'il congédia un domestique Catholique Romain, qui l'avait servi long-temps avec fidélité, & qui l'aimait assez pour vouloir changer de Religion, pour lui plaire. Semblable en cela à l'homme sincere de la fable, il ne voulait point :

De ces mortels dont la bouche
Souffle le chaud & le froid.

A l'âge de près de 60 ans il eut envie de se marier. Il s'enflamma pour une belle & très-jeune personne qui, sous les traits de l'ingénuité, (caractère qui plaisait fort à M. Massé) annonçait les mœurs les plus douces & la candeur la plus pure. » Donnez-moi votre » fille quand elle fera en âge, dit-il » un jour au pere de cette Demoiselle; elle a l'ame simple; je l'élèverai à ma fantaisie; elle fera mon bonheur & je ferai le sien. « Le parti était fort avantageux pour cette jeune personne qui était sans fortune; mais lorsque l'âge fut venu, le pere, effrayé des années de M. Massé, craignit de lui donner sa fille. Ce refus, auquel il fut très-sensible, le détourna pour jamais du mariage.

Il avait, comme on l'a dit, acquis une grande réputation par sa maniere

134 ÉLOGE de M. Massé.

élégante de peindre en miniature ;
mais il s'est immortalisé en faisant
graver d'après ses dessins , les magni-
fiques peintures de la Galerie de Ver-
sailles , & des deux Salons qui sont
à côté de cette Galerie. M. Massé est
mort à Paris , le 26 Septembre 1767 ,
âgé de près de 80 ans.



ÉLOGE

DE MONSIEUR

L'ABBÉ GOUJET.



ÉLOGE

DE MONSIEUR

L'ABBÉ GOUJET.



CLAUDE-PIERRE GOUJET, Prêtre, Chanoine de l'Eglise Saint-Jacques de l'Hôpital, Associé des Académies de Marseille, d'Angers, & de Rouen ; l'un des Honoraires de la Société des Sciences & Belles-Lettres d'Auxerre, naquit à Paris, le 19 Octobre 1697. Il fit la plus grande partie de ses études dans la même Ville, au College des Jésuites : il entra ensuite dans la Congrégation de l'Oratoire ; mais il n'acheva pas son institution. Nommé Chanoine de Saint-Jacques de l'Hôpital, au mois de Septembre

de l'année 1720, il se détermina à accepter ce Bénéfice, pour soutenir sa famille, & pour se mettre à portée d'exercer sa charité généreuse & compatissante. Sujet fidele, il fut souvent honoré des témoignages particuliers de la bienveillance du Roi. Bon citoyen, ami tendre & sensible, il ne fut jamais plus satisfait que de pouvoir obliger, & sa maison fut toujours l'asyle, le refuge ou la consolation des malheureux. Mais ce qui le distingua, sur-tout, & ce qui lui donne à nos éloges le droit le plus légitime, c'est la célébrité qu'il s'est acquise par ses recherches savantes, qui l'ont mis au rang de nos plus fameux Bibliographes. On conçoit à peine que sa vie ait pu suffire au grand nombre d'Ouvrages qu'il a publiés en différens genres, si l'on considère les travaux pénibles que suppose la plupart de ces productions. Il ne fut point de ces Compilateurs stériles,

qui passent leur vie à mutiler des écrits estimables, sous prétexte d'en analyser l'esprit, ou qui reproduisent laborieusement au jour des Livres oubliés, & faits pour rester dans les ténèbres. Il compila souvent, comme Photius, & lon retrouverait; au besoin, dans ses Œuvres, la partie la plus intéressante de notre Histoire Ecclésiastique & Littéraire. Il a consacré une partie de sa vie à nous donner une *Bibliothèque Française*, qui contient des anecdotes curieuses, tant sur la personne, que sur les Ouvrages de plus de mille de nos Ecrivains. Ses premiers volumes paraissent avoir coûté des recherches infinies; mais la lecture des derniers, où l'Auteur s'est rapproché de nous jusqu'à l'année 1694, devient progressivement plus satisfaisante, par le mérite des Ecrivains célèbres qui ont fleuri dans les deux derniers siècles. On a dit, en parlant des Héros, que peut-être

il y avait peu de grands hommes aux yeux de leurs Valers-de-Cambre. Le tableau des cabales, des jalousies, des intrigues, des divisions des gens de Lettres, serait bien capable aussi d'affaiblir notre admiration pour eux, si, par une réflexion plus judicieuse que le premier mouvement d'un Censeur injuste, on ne faisait grace à ces ombres, en faveur des brillans effets de lumieres qui en résultent : car c'est souvent d'un défaut réel, que nous empruntons nos qualités les plus éclatantes. Un amour propre, altier & jaloux, une émulation inquiète & ambitieuse, une soif immodérée de louanges, sont presque toujours les ressorts énergiques dont la léthargie de l'homme avait besoin, pour qu'il s'élevât au-dessus de lui-même. Il serait mieux, sans doute, dans l'opinion d'un froid Moraliste, que cette nécessité n'existât pas; mais tel est le partage de la faible humanité, que

toujours quelque imperfection se mêle à ce qu'elle peut produire de meilleur. Que l'envie ne profite point de cet aveu pour rabaisser le mérite des hommes célèbres. Ce qui doit surtout lui imposer silence, c'est que ces hommes obscurs qui, par leur néant, sont à l'abri de ses atteintes, ne participent pas moins que les autres aux faiblesses de notre condition, sans avoir, comme eux, de quoi se les faire pardonner. Il est, d'ailleurs, quelques gens de Lettres qui, dans le cours de leur vie privée, n'ont pas démenti le préjugé favorable que l'élévation de leur esprit pouvait donner de la noblesse de leur caractère. M. l'Abbé Goujet est extrêmement attentif à relever les traits honorables de leur conduite, comme les plus analogues à l'honnêteté qui dirigeait toutes les actions de sa vie. On fait jusqu'à quel degré de courage, Pélisson, la Fontaine & Hénaut por-

terent la reconnaissance pour le malheureux Fouquet ; mais on fait moins communément qu'un Loret, Auteur d'une Gazette en vers qui nous a conservé tant d'anecdotes curieuses, eut assez de fermeté pour parler avantageusement de ce Ministre, le jour même qu'il fut arrêté. Colbert, le grand Colbert, eut la faiblesse de faire supprimer une pension qui était toute la fortune de cet Ecrivain, & le Surintendant, toujours généreux, trouva moyen, du fond de la Bastille, de lui faire tenir une somme de quinze cens livres. Loret devina son bienfaiteur, & ne manqua pas d'annoncer cette histoire dans sa Gazette ; mais, pour ne pas compromettre M. Fouquet, il ne rendit son remerciement public, qu'en feignant d'ignorer la main bienfaisante qui l'avait secouru.

Quand on se rappelle le faste du

Cardinal de Richelieu , & la vanité qu'il avait de souffrir qu'on lui adressât des Lettres terminées par cette formule injurieuse à Louis XIII : Votre très-humble & très-obéissant serviteur & *sujet* , on est tenté d'applaudir à la réponse hardie que lui fit un jour le Poëte Gombauld. Cet Auteur lui présentait des vers dont ce Ministre lui demanda la lecture. » Il y a là » des choses que je n'entends point, » dit le Cardinal de Richelieu : ce » n'est pas ma faute , repliqua le » Poëte. «

Un trait de fierté plus noble , & qui eut été digne de l'élévation d'ame que l'on ferait tenté d'attribuer à Corneille , d'après ses Ouvrages ; mais que réellement il n'avait pas , c'est l'anecdote rapportée par M. l'Abbé Goujet , à l'article de Scudéri. Il avait dédié à la Reine Christine de Suede , son Poëme d'Alaric , si connu

par ce vers que Boileau a rendu célèbre :

Je chante le vainqueur des vainqueurs de
la terre.

La Reine, flattée de son hommage, lui destinait une chaîne d'or de mille pistoles, récompense fort au-dessus du mérite du Poëme; mais elle eut désiré que Scudéri retranchât de son Ouvrage quelques louanges qu'il avait données au Comte de la Gardie, qui était tombé dans la disgrâce de cette Princesse. Scudéri, qui en fut informé, déclara qu'une récompense infiniment plus riche ne le déterminerait jamais à deshonorer l'autel où il avait sacrifié. Christine, à qui cette noble fierté aurait dû plaire, ne lui donna rien. Ce trait élèverait Scudéri bien au-dessus de Virgile, qui eut la faiblesse de retrancher de ses Georgiques, l'éloge de son ami Gallus, parce qu'Auguste l'avait disgracié; mais
Alaric

Alaric est autant au-dessous de l'Énéide, que l'ame de Scudéri fut, dans cette occasion, supérieure à celle de Virgile.

On peut mettre au rang de ces réponses qui supposent un grand caractère, celle que fit Marigny, le chansonnier de la fronde, à l'Evêque Luthérien d'Osnabruck, avec lequel il était allé négocier de la part du grand Condé. Marigny fut attaqué d'une maladie mortelle, & l'Evêque lui demanda si la crainte d'être enterré avec des Luthériens, n'ajoutait pas à l'inquiétude que lui donnait son état. » Monseigneur, lui répondit » Marigny mourant, il suffira de » creuser la terre deux ou trois pieds » plus bas, & je ferai avec des Catholiques : « Maniere hardie & presque sublime, de faire sentir à ce Prélat la nouveauté de la prétendue

Religion Evangélique , établie par Luther.

On voit que , dans sa Bibliothèque Française , M. l'Abbé Goujet a fait un choix très-heureux d'anecdotes , & qu'il s'est bien gardé de négliger celles qui pouvaient contribuer à la gloire des gens de Lettres.

Parmi ces anecdotes , on est surpris d'en trouver une où l'on voit Cotin lui-même se conduire avec beaucoup de dignité , & précisément comme Sophocle s'était conduit dans une occasion toute semblable. Ses parens , pour le faire interdire , l'accuserent de démence. Cotin , au lieu de répondre , invita ses Juges à venir l'entendre prêcher. Les Juges assisterent en effet à ses Sermons , & ses parens furent condamnés aux dépens & à une amende. On fait que Sophocle , à qui l'on avait intenté , à l'âge de

près de cent ans , un pareil procès , se contenta de lire à ses Juges la Tragédie d'Œdipe à Colonne , qu'il venait d'achever. C'est à ce trait que Corneille fait allusion dans ce vers d'une Epître à Louis XIV :

Tel Sophocle à cent ans charmaient encore
Athènes.

L'idée burlesque attachée au nom de Cotin , ne permettra jamais de regarder cette aventure , que comme une parodie de celle du Poëte Grec , & cependant elle est exactement la même. On peut douter seulement , que le Sermon de Cotin vaille , dans son genre , la Tragédie d'Œdipe à Colonne ; mais on ne peut s'empêcher , d'après cette anecdote , de trouver Boileau un peu hardi d'avoir écrit :

Hé , qui saurait sans moi que Cotin a
prêché !

M. l'Abbé Goujet n'a pas été moins attentif à conserver, autant que le plan de son Ouvrage a pu le lui permettre, les petites pieces les plus piquantes de quelques Auteurs peu connus, dont il a parlé. On se contentera de rappeler, pour exemple, ce rondeau satyrique de Malleville, contre l'Abbé de Boisrobert.

Coëffé d'un froc bien raffiné,
Et revêtu d'un Doyenné
Qui lui rapporte de quoi frire,
Frere René devient Messire,
Et vit comme un déterminé.

Un Prélat riche & fortuné,
Sous un bonnet enluminé,
En est, s'il le faut ainsi dire,
coëffé.

Ce n'est pas que frere René,
D'aucun mérite soit orné,
Qu'il soit docte, qu'il sache écrire,
Ni qu'il dise le mot pour rire ;
Mais c'est seulement qu'il est né
coëffé.

Cet Abbé de Boisrobert était lui-même Satyrique avec quelque succès,

comme on peut en juger par ce trait d'une de ses Epîtres à Balzac, dans laquelle il lui parle ainsi de l'Académie Française, qui venait de naître, & qui s'assembloit alors dans sa maison :

Pour dire tout enfin dans cette Epître,
L'Académie est comme un vrai Chapitre;
Chacun à part promet d'y faire bien,
Mais tous ensemble ils ne tiennent plus
rien :

Mais tous ensemble ils ne font rien qui
vaille.

Depuis six ans dessus l'F on travaille,
Et le destin m'aurait fort obligé,
S'il m'avait dit : tu vivras jusqu'au G.

C'est ce même Boisrobert, qui, par ses contes plaisans, contribuait à délasser le Cardinal de Richelieu des fatigues de son ministère, & qui se rendit si nécessaire à cette Eminence, que son Médecin le voyant indisposé, ne lui prescrivit, pour toute ordonnance, que *Recipe Boisrobert*, mots qui le remit en faveur avec le Cardinal, à qui il avait manqué.

On doit à M. l'Abbé Goujet un autre Ouvrage dans le goût de sa Bibliothèque Française. C'est un Mémoire historique & littéraire sur le College Royal de France, contenant, 1°. l'Etat des sciences en France, sous François premier, & l'établissement du College Royal. 2°. La Notice historique des Lecteurs & Professeurs Royaux dans toutes les Facultés, depuis la fondation du College Royal, jusqu'en 1758.

On voit, par ce savant Ouvrage, que, vers le milieu du quinziesme siecle, les noms d'Homère, de Pindare, & des plus célèbres Poètes Grecs, n'étaient pas connus. Le fanatisme même s'éleva avec fureur contre le petit nombre de ceux qui voulaient s'appliquer à la Langue Grecque : témoin cette invective, qu'un Religieux fit en Chaire, & qui nous a été conservée : „ On a

» trouvé une nouvelle Langue, qu'on
» appelle Grecque. Cette Langue en-
» fante toutes les hérésies. Je vois
» dans les mains d'un grand nombre,
» un Livre écrit dans cette langue :
» on le nomme nouveau Testament.
» C'est un Livre plein de vipères. «

Le College Royal fut établi par François I, pour réprimer cette barbarie, malgré les oppositions constantes de l'Université. Henri III soutint cet établissement utile ; mais ce fut Henri IV qui donna enfin des appointemens fixes aux Professeurs. On voit que ce grand Prince ne dédaignait aucune espece de gloire. Louis XIV ajouta de nouvelles Chaires à celles que ces Prédécesseurs avaient fondées, & c'est à ce College que la France doit, en partie, la renaissance des Lettres, & du véritable savoir.

Parmi les bienfaiteurs du College

Royal, on doit compter le célèbre & malheureux Ramus, qui, par son testament, y fonda une Chaire de Mathématique. Cet homme, qui fut la victime de la superstition & du pédantisme, fut, en France, le précurseur de la saine philosophie, comme Bacon le fut en Angleterre. Il osa combattre les erreurs d'Aristote, qui était alors le Dieu de l'Ecole. Cette hardiesse souleva contre lui la troupe des Scholastiques, dont l'ignorance était alors soutenue par des Arrêts, & quelquefois par les foudres de l'Eglise. Le malheureux Ramus, suspect d'attachement pour les nouvelles opinions, fut enveloppé dans le massacre de la saint Barthélemi. Les assassins, conduits par un de ses Compétiteurs, nommé Charpentier, le surprirent dans une cave, où il s'était réfugié, & l'immolèrent à leur rage. Les pédans jaloux de sa éputation, plus lâches & plus

cruels encore que ces assassins fanatiques , exciterent leurs Ecoliers à exercer sur son corps les plus indignes outrages. Nous vivons , sans doute , dans un siècle plus poli , plus éclairé , plus doux , que ne l'était celui de Ramus ; mais , aux horreurs de certains libelles qui se sont répandus de nos jours , à l'atrocité de quelques haines qui prouvent à quel excès l'amour propre peut égarer quelques gens de Lettres , on croirait , malgré les louanges prodiguées à la prétendue philosophie de notre âge , que nous touchons encore à la même barbarie. Le même esprit d'intolérance paraît animer nos savans , & l'orgueil philosophique n'est pas aussi éloigné qu'on pourrait le penser de la férocité du pédantisme.

Dans la notice historique que donne M. l'Abbé Goujet , des Professeurs du Collège Royal , on trouve les noms

célèbres des Cayet, des Lambin, des Paul Manuce, &c. & celui de ce fameux Montmaur, l'objet des plaisanteries de tant de beaux esprits. Il avait remplacé Nicolas Goulou dans la Chaire de Professeur en Langue Grecque. On l'aurait cru un de ces anciens Parasites que Plaute a rendus ridicules dans ses Comédies. Lorsqu'il avait bien bu & bien mangé, dit un Commentateur de Boileau, il se mettait à médire des vivans & des morts; ce qui lui attira une foule d'ennemis, &, entre autres, un Satyre très-mordante de la part d'Adrien de Valois, qui fit imprimer, sous le titre le plus pompeux, toutes les Œuvres de Montmaur, en deux volumes, avec des notes fort piquantes. Ces Œuvres, annoncées si fastueusement, n'occupaient qu'environ neuf ou dix pages dans les deux volumes. C'est par allusion au personnage que jouait Montmaur aux différentes tables où il as-

sistait sans être invité, que Boileau a dit, en parlant de Colletet :

Savant en ce métier, si cher aux beaux
esprits ,
Dont Montmaur autrefois fit leçon dans
Paris.

Le célèbre Gui-Patin est compris aussi dans la liste des Professeurs du College Royal, & sa vie a fourni à M. l'Abbé Goujet des anecdotes singulieres. On en trouve encore de très-curieuses dans celle de Pétis de la Croix, qui se rendit si habile dans l'étude des Langues Orientales, & de qui nous avons, je crois, une traduction des Contes Persans intitulés, les Mille & un-jour. Il possédait l'Arabe, au point d'étonner dans la Perse, les Savans les mieux instruits de cette Langue. Il fit, de ses connaissances, l'usage le plus flatteur pour la gloire de Louis XIV. Il écrivit en Arabe l'Histoire de la brillante campagne de 1672, & cette

Histoire eut le plus grand succès à Hispahan & à Constantinople. Il traduisit en Langue Persanne, l'Histoire de Louis XIV par les médailles; & cette traduction fut présentée au Roi de Perse, par le Ministre de France. Il avait aussi rédigé en Turc les articles de la paix de 1684. Enfin, après plusieurs voyages en Perse, en Turquie, à Maroc, à Alger, à Tunis, à Tripoli, &c. dans lesquels ses talens le rendirent toujours utile, il revint dans sa patrie, où Louis XIV le fixa en lui donnant une Chaire de Professeur en Langue Arabe.

Les soins que s'est donnés, pendant toute sa vie, M. l'Abbé Goujet, pour la gloire des hommes illustres de la nation, ont engagé les Auteurs de la dernière édition du Dictionnaire de Moréri, à le placer, dès son vivant, dans ces fastes destinés à immortaliser les Ecrivains célèbres :

distinction flatteuse, mais juste, & qui fait l'éloge de la reconnaissance des gens de Lettres.

Ce savant estimable, mourut à Paris, le premier Février 1767, & fut enterré le trois, dans l'Eglise de son Chapitre.

Voici le Catalogue de ses Ouvrages, d'après la dernière édition du Dictionnaire de Moréri.

T R A D U C T I O N S.

Traité de la vérité de la Religion Chrétienne, traduit du Latin de Grotius, avec des remarques, & une Préface où l'on trouve un abrégé de la vie de Hugues Grotius.

Principes de la vie chrétienne, traduits du Latin du Cardinal Bona.

Récit abrégé des Disputes Théologiques sur la puissance des Papes &

des Conciles, soutenues dans le Chapitre général des Dominicains, assemblée à Paris, le 26 Mai 1611, traduit du Latin.

Traduction d'un Ecrit Latin, imprimé à Cologne, sous ce titre : *Notæ in Censuram Hungaricam quatuor Propositionum Clëri Gallicani.* Ces deux traductions sont dans la suite du Traité de l'autorité des Rois, touchant l'administration de l'Eglise, de M. le Vayer de Boutigny.

Les gémissemens d'un cœur chrétien, exprimés dans les paroles du Pseaume 118, traduits du Latin de M. Hamon.

OUVRAGES HISTORIQUES

& de

LITTÉRATURE.

Bibliothèque des Auteurs Ecclésiastiques du dix-huitième siècle,

pour servir de continuation à celle de M. Dupin, avec deux Lettres sur saint Denis l'Aréopagite, & les Ouvrages qu'on lui attribue, 3 vol. in-8°. Le 4^e est resté manuscrit.

Réponse à l'article VI des Mémoires de Trévoux, du mois de Janvier 1737, pour servir de défense à un article du premier volume de l'Ouvrage précédent.

Supplément au grand Dictionnaire de Moréri, imprimé en 1735, 2 vol. in-folio.

Trois Lettres en réponse à l'Abbé des Fontaines, au sujet de ce supplément, insérées dans le *Pour & Contre* de l'Abbé Prevôt.

Lettres à M. Roques, Ministre à Basle, à l'occasion de ses remarques sur le même supplément, dans le Journal de Dufauzet.

Lettre au sujet du *Prospectus*, par lequel le même M. Roques a annoncé l'édition de Moréri, faite à Basle.

Nouveau supplément au même Dictionnaire, imprimé en 1749, 2 vol. in-folio.

Additions à ce nouveau supplément 1750, in-folio.

Corrections & Additions pour la dernière édition du même Dictionnaire, en 1759.

Discours sur le renouvellement des études ecclésiastiques, dans le 14^e & 15^e siècles, à la tête du 33^e volume de l'Histoire Ecclésiastique de M. l'Abbé Fleury, continuée par le P. Fabre de l'Oratoire.

Lettre où l'on répond à la critique de ce discours, faite par le Jésuite Bougeant, & insérée dans les Mémoires de Trévoux.

Dissertation sur l'état des sciences en France, depuis la mort de Charlemagne, jusqu'à la mort du Roi Robert. Cette pièce a remporté le prix de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres, en 1736.

Lettre à l'Abbé des Fontaines, sur un endroit de la dissertation précédente.

Dissertation sur les anciennes Loix des Crétois, envoyée à l'Académie de Marseille.

Bibliothèque Française, ou Histoire de la Littérature Française, depuis l'origine de l'Imprimerie, jusqu'à nos jours, &c. avec un Catalogue des Ouvrages dont on parle dans cette Bibliothèque, 21 vol. in-12. Cet Ouvrage a été entrepris à la sollicitation de feu M. le Comte d'Argenson, Ministre & Secrétaire d'Etat, qui en avait lu & approuvé le plan.

Lettre au sujet du Temple du goût par M. de Voltaire.

Histoire abrégée de la Poésie Française, à la tête du tome premier de la Bibliothèque poétique de M. le Fort de la Morinière.

Abrégé du Dictionnaire de la Langue Française, par Richelet, un vol. in-8°.

Vies & Eloges historiques.

Histoire de M. Nicole & de ses Ouvrages. Cette vie, qui forme le 14^e volume des Essais de Morale du célèbre Nicole, vient d'être réimprimée.

Eloges de M. Félix de Vialard, Evêque & Comte de Châlons, avec la relation de ses miracles.

De M. Hévier, Prêtre.

De M. Singlin, Confesseur des Religieuses de Port-Royal.

De Nicolas Boileau Despréaux, au devant du premier volume de ses Œuvres, imprimées à Paris, chez Allin, en 1735.

Du P. Reyneau, de l'Oratoire, à la tête de la science du calcul.

De M. Lambert, au devant de sa traduction de la Cité de Dieu, de S. Augustin.

De Nicolas Fontaine, au devant du tome premier de ses Mémoires sur Port-Royal.

De M. Floriot, au devant du tome six de la Morale du *Pater*.

D'Ovide, au tome premier de ses *Métamorphoses*, traduites par l'Abbé Banier.

De M. Duguet, au devant de son *Institution d'un Prince*.

De M. Boullenger, Avocat au Conseil.

Du P. Avrillon, Minime, au devant de ses pensées sur divers sujets de Morale.

De M. de Poilly, célèbre Graveur.
De Muratori.

Du P. Bougerel, de l'Oratoire.

Du P. Fabre, Continuateur de l'Histoire Eccclésiastique.

De M. Bourgouin de Villefort, Traducteurs de saint Augustin, de saint Bernard, de Cicéron, &c.

De MM. Devaux, célèbre Chirurgien, Hecquet, Médecin, &c.

Du P. Nicéron Barnabite, à la tête du 4^e vol. de ses Mémoires.

De Dom Mopinot, Bénédictin de
de la Congrégation de S. Maur.

D'Augustin-Charles d'Aviler.

De Pierre-Thomas sieur du Fossé.

De Jean Claude Sommier.

De M. le Cardinal Passionei.

Trois Lettres au P. Nicéron, la
premiere sur Jean Labbadie, fameux
illuminé : la deuxime sur André Val-
ladier, Abbé de S. Arnoul de Metz :
la troisieme, en faveur de M. Ar-
naud, Docteur de Sorbonne, contre
le Mémoire de M. des Lyons, Doyen
de Senlis.

Dissertation sur la vie & les Ou-
vrages d'Hypatie, & justification de
S. Cyrille d'Alexandrie.

Mémoire en forme d'observation
sur le Dictionnaire des Livres Jan-
sénistes.

L'Abrégé de la vie de M. Tricalet.

Vie du Cardinal de Bérulle, Ou-
vrage encore manuscrit.

Mémoire Historique & Littéraire

de M. l'Abbé Goujet. 165

sur le College Royal, fondé par François I, 3 vol. in-12.

*Écrits divers insérés dans les Journaux
& Mémoires Littéraires.*

Lettre où l'on réfute ce que M. Bénénot de Perrin dit de l'Eglise de S. Jacques de l'Hôpital, dans sa Dissertation sur les Hospices. (Mercure de France, 1736.)

Relation du Chapitre général des Bénédictins, tenu à Marmoutier, en 1735.

Dissertation où l'on examine qui l'on doit suivre d'Hérodote ou de Crésias, dans l'Histoire des Rois d'Assyrie & des Médes.

Réponse à une critique de la Dissertation précédente par M. Fréret.

Dissertation sur Chalcidius, Commentateur du Timée de Platon.

Relation de l'Assemblée de la Nation de France à Constance, pendant

la tenue du Concile , au fujet des Annates.

Explication d'une médaille de Trajan.

Le plan d'un Traité des origines Typographiques.

P R É F A C E S.

Au devant des cas de conscience de MM. de Lamer & Fromageau.

Du Traité des Horloges de Dom Jacques-Alexandre , Bénédictin.

Des Essais de Politique & de Morale du Chancelier Bacon , imprimés en 1734.

Des Mémoires de M. Arnaud d'Andilly.

De l'Histoire de la nouvelle édition des Ouvrages de S. Augustin , par les Bénédictins. Cette Histoire est de Dom Vincent Thuillier. M. l'Abbé Goujet , qui en a fait la Préface , n'a point eu de part à l'impression de l'Histoire.

De la nouvelle édition de l'Histoire de Mézerai, faite en 1740.

De la Traduction des Actes des Martyrs, faite par M. Drouet de Maupertuy.

De la nouvelle édition des Œuvres de l'Abbé de Marolles.

Il a eu beaucoup de part à la continuation de l'Histoire Ecclésiastique de l'Abbé Fleury, par le P. Fabre, & à l'Histoire des Auteurs Sacrés & Ecclésiastiques de Dom Ceillier de la Congrégation de S. Vannes. On lui est redevable aussi de l'ordre & même du style de la vie de Rufin, Prêtre d'Aquilée, publiée en deux volumes, par Dom Gervaise, ci-devant Abbé de la Trappe.

On peut ajouter à ce Catalogue, tiré du Dictionnaire de Moréry, quelques Ouvrages de piété, & une Histoire du Pontificat de Paul V. Il résulte de cette longue liste, que M.

l'Abbé Goujet a été un des plus laborieux Ecrivains que la France ait eu depuis long-temps. Dans cette foule d'Ouvrages, un grand nombre roule sur des matières qui seront très-indifférentes à la postérité. C'est à quoi les Savans ne daignent pas toujours faire attention. Ils attachent de l'importance à tout ce qu'ils ont appris, & c'est un des salaires de leurs peines, que la bonne opinion qu'ils ont de leurs travaux. Mais M. l'Abbé Goujet a fait des choses véritablement utiles, & qui conserveront son nom dans la mémoire des gens de Lettres. On n'imaginerait guères qu'il eût fait un Conte en vers, intitulé, le Musicien Prédicateur, & quelques autres pièces de Poésie. Il n'est peut-être pas d'homme d'esprit, qui n'ait eu quelquefois la fantaisie de faire des vers; mais il en est d'assez sages *pour bien se garder de les montrer aux gens.*

ÉLOGE

ÉLOGE
DE
M. CLEMENT.

H

THE

OF THE



ÉLOGE

DE

M. CLEMENT.



PIERRE CLEMENT naquit à Geneve, dans le mois de Janvier 1707. Il y fit ses études, & dès sa premiere jeunesse il donna des marques de la vivacité de son esprit. Après avoir soutenu des Thèses sur toutes les parties de la Philosophie & sur la Théologie, son application & l'honnêteté de ses mœurs, le firent recevoir Ministre à Geneve : une éloquence naturelle, soutenue d'une imagination féconde, & de beaucoup de connaissances, lui attirait l'attention de son auditoire, & lui promettait les plus grands succès

H 2

dans cette carrière. Il vint à Paris, prêcha dans les Chapelles particulières des Ambassadeurs de Hollande & de Suede, & obtint les mêmes applaudissemens ; mais soit qu'il ne se sentît point appelé à l'état de Ministre, soit que la gêne à laquelle la différence de Religion l'exposait à Paris, le rebutât, il remercia le Consistoire de Geneve, & lui adressa une Lettre remplie de respect & de dignité. Ce fut alors qu'il se livra tout entier à son gout pour les Lettres. Il les avait cultivées dès son enfance : il leur donnait tous les momens que lui laissait l'étude de la Théologie & du Droit naturel. La Poésie, sur-tout, faisait ses délices. Il ne pensait pas, comme la plupart des Poètes de nos jours, que le talent seul suffit pour faire des vers dignes de la postérité. Il savait que si Homere doit une partie de sa réputation à son génie, il doit l'autre à l'universalité de connaissances qu'il

avait acquises ; que Virgile , Horace , Milton , ne s'étaient pas contentés d'approfondir leur art , mais qu'ils avaient regardé l'étude de toutes les Sciences & de tous les arts , comme dépendante de l'art des Poëtes : en effet , si le sublime dans la Peinture & dans la Poésie , n'est que l'expression rapide de l'ame fortement émue par une grande passion ou par la présence d'un objet , comment le fera-t-elle , si l'imagination du Poëte n'a jamais été affectée que par des objets communs & peu variés ; elle doit embrasser le spectacle entier de la nature & l'histoire de l'univers. Le Peintre & le Poëte , qui n'ont à imiter que le tableau de l'horison qui les environne , ont bientôt épuisé leur matière.

M. Clement porta ses vues sur toutes les Nations & sur tous les siècles. Ce n'est pas qu'il fit son unique

occupation de la Poésie , ni qu'il voulut s'élever sur les aîles d'Homere & de Pindare ; mais il voulait connaître l'histoire du génie & le suivre dans ses progrès. Il se familiarisa avec les Langues les plus anciennes , pour pouvoir remonter plus aisément à l'origine des arts : il avait appris , presqu'au sortir de l'enfance , l'Hébreu , le Grec & le Latin. Après avoir fait une étude profonde de la Littérature Française , il voulut connaître la Littérature étrangere. Londres dispute à Paris , la gloire de l'empire littéraire. La fortune de M. Clement ne lui permettait pas de tenter un voyage dont il espérait retirer de grands avantages ; mais il trouva des ressources dans ses talens ; ils étaient connus de Milord Waldegrave : ce généreux Anglais avait des enfans ; M. Clement se chargea de leur éducation , & Milord de la fortune de M. Clement. Ces deux hommes con-

naïssaient le prix l'un de l'autre. Celui-ci s'estima trop heureux d'avoir un tel présent à faire à ses enfans, celui-là se félicita de trouver un ami dans son Mécène. Le sage gouverneur en instruisant ses élèves, ne perdit aucune occasion de s'instruire lui-même des mœurs, des loix, du gouvernement & de l'état des Lettres, qui tiennent au Gouvernement plus qu'on ne pense. Il se fit à Londres des amis de tous ceux qui le connourent.

Quoiqu'il eût long-temps cultivé ses talens, il n'avait encore osé mettre au jour aucune de ses productions : il se contentait de lire & de juger en secret les productions des autres, reformant quelquefois son jugement sur celui du public, & souvent osant réformer celui du public sur le sien. Le gout est un sentiment intime, qui ne peut tromper quiconque a eu soin de

le former dès l'enfance , par l'aimour
du vrai & par l'habitude du beau.

Depuis la renaissance des Lettres ,
jamais la fureur d'écrire ne s'est au-
tant emparé de la Nation Française ,
que depuis le commencement de ce
siècle : il en est de la science & des
talens , si j'ose me servir de cette com-
paraïson , comme de certaines mala-
dies qui s'affaiblissent à mesure qu'elles
se communiquent. Plus le nombre des
Savans augmente dans un Etat , &
moins il y a de science. Sans juge-
ment , sans gout , sans génie , sans
talent & sans morale , on est Histo-
rien , Critique , Orateur & sur-tout
Philosophe : Quiconque fait faire un
vers , s'imagine être Poëte. Tel est
aujourd'hui , tel était déjà l'état des
Lettres en France , lorsque M. Cle-
ment revint d'Angleterre : indigné
de ce nombre prodigieux d'insipides
Ouvrages qui inondaient Paris & les

Provinces, il s'arma de la critique la plus sévère. Il commença en 1748, ses *Nouvelles Littéraires*, & les donna feuille à feuille : elle parurent recueillies sous le titre de cinq années littéraires, en quatre volumes in-12, proposés par souscription, en 1754. Pendant ces cinq années, c'est-à-dire, 1748, 1749, 1750, 1751 & 1752, il ne parut rien d'agréable, de nouveau, d'intéressant dans les Lettres, les Sciences & les Arts, dont il ne rendit compte avec cette liberté qui ne lui permettait pas de *dissimuler certaines répugnances*. » La liberté a » ses bornes, disait-il, (1) je les » connais parfaitement : je consens à » la perdre si je les passe ; mais dou- » blement Républicain, né à Geneve » & dans les Lettres, je ne veux point » tenir ma pensée dans une prison » perpétuelle. « M. Clement s'atta-

(1) Lettre 74, tome 3.

che , comme il le dit ailleurs , „ à
„ représenter le caractère d'esprit des
„ Auteurs du temps , le gout du pays ,
„ du siècle , & même du moment où
„ ils écrivent. „

Ses Lettres sont écrites avec chaleur & avec rapidité ; ses jugemens sont courts , mais justes , précis & lumineux : c'est un mélange singulier , une variété éblouissante d'analyses , d'anecdotes , de traits plaisans , d'épigrammes fines , d'ironies adroites , de réflexions solides , d'événemens curieux , de phénomènes rares , de principes sûrs , qui emportent , qui entraînent sans cesse le Lecteur , des matieres les plus sérieuses aux sujets les plus légers ; mais tout est amené par des transitions heureuses , qui laissent à peine appercevoir l'instant du changement de scene. M. Clement ne s'amuse point à extraire froidement un Ouvrage : comme il est profond

sur toutes les matieres, un trait lui suffit pour mettre le lecteur au fait du livre qu'il critique; mais soit qu'il loue ou qu'il blâme, il juge presque toujours avec une impartialité digne d'éloge : l'exemple suivant suffit pour faire connaître son désintéressement à cet égard.

M. Clement n'avait que 22 ans, lorsque frappé de la Tragédie de Mécrope, du Marquis Maffei, il résolut d'accommoder ce sujet au Théâtre Français. M. de Voltaire eut la même idée en même-temps : » j'en étais à » la fin du troisieme Acte, dit M. » Clement, quand M. le Marquis » de Maffei arriva à Paris en 1733 : » je pris la liberté de lui demander » son avis; il me parut souhaiter que » je me bornasse à une simple traduction en vers, & m'apprit en même-temps, le dessein du célèbre Auteur de la Henriade. «

M. Clement ne suivit point le conseil du Marquis : lorsqu'il eut achevé sa pièce , il consulta ses amis , & la lut aux Comédiens , qui exigèrent des changemens : ce travail fut long. M. de Voltaire présenta la sienne : elle parut , ce qu'elle est en effet , un chef-d'œuvre : elle fut acceptée , & lorsque notre Auteur reporta la sienne avec les changemens , les Comédiens n'en voulurent point , à cause , dirent-ils , de sa ressemblance avec celle qu'ils avaient déjà. Il la fit imprimer , & dans le compte qu'il en rend , il met la Tragédie de son rival , bien au-dessus de la sienne , qu'il critique aussi impitoyablement que si un autre en était l'Auteur. Il est certain cependant que si la Mérope de M. de Voltaire n'eut point paru , celle de notre Auteur eut pu prétendre à de grands succès.

Outre cette Tragédie , il a fait ou

plutôt imité de l'Anglais, une Comédie, qu'il intitule la double Métamorphose, & dont le titre original est : *The devil to pay, c'est le Diable.* (1) Dans l'Anglais elle se joue en un acte; M. Clement l'a mise en trois : on ne trouve que le second & le troisième dans ses Nouvelles Littéraires, le premier est parmi ses manuscrits. Il a fait dans cette imitation des changemens & des corrections, pour l'accommoder au Théâtre Français, qui font regretter qu'elle n'y ait pas été jouée.

Une Conversation amusante & légère, une imagination vive, l'art peu commun de conter avec esprit, des mœurs douces, faisaient rechercher M. Clement de tous les gens

(1) Cette pièce, traduite en Français par feu M. Patu, est le modèle du *Diable à quatre*, de M. Sedaine.

de Lettres ; aimé de ceux dont il avait le plus critiqué les Ouvrages , estimé des personnes les plus savantes , borné dans ses désirs , content d'une fortune modique , partageant ses loisirs entre les muses & l'amitié , M. Clement vivait heureux , lorsqu'à la fleur de son âge , son esprit se déranger. Il se retira auprès d'un frere , auquel il était fort attaché : il passa douze années entieres sans sortir de son lit , se croyant malade , & n'ayant réellement d'autre maladie , qu'une imagination vivement affectée : M. Louis Clement , son frere , qui se prêtait à sa faiblesse , était la seule personne qu'il voulut voir.

Par une bizarrerie singuliere , après un terme si long , une Tragédie qui attirait beaucoup de monde au Théâtre Français , & dont il entendit parler , le fit sortir de sa léthargie : il se leve , & dès le lendemain , il se fait transf-

porter à l'amphithéâtre de la Comédie : il écoute la piece, en fait la critique la plus juste, & malgré le succès prodigieux de ce drame, il prédit que la piece ne ferait plus jouée, si l'Actrice qui la faisait valoir, abandonnait le Théâtre : l'événement a justifié, du moins jusqu'à présent, la prédiction du critique.

M. Clement se soutint, pendant quelques jours, dans cet état de santé apparente : il rassembla quelques manuscrits ; il en avait déjà assez pour augmenter ses *Nouvelles Littéraires* d'un cinquième volume. Il travaillait à les mettre en ordre, lorsque son esprit se déranger encore : il sentit que son mal était plus sérieux que jamais : il pria son frere de le faire transporter à Charenton : il n'y fut conduit qu'après plusieurs accès. Malgré l'affaiblissement de son cerveau, il y faisait des vers, & dans le petit

184 *ÉLOGE de M. Clement.*

Recueil qu'il en publia , (1) il s'en trouve qui ne se ressentent point des lieux où était le Poëte. Il désira de revenir encore chez son frere , qui, se prêtant toujours à ses desirs , alla le chercher lui-même ; mais peu de temps après , il tomba dans l'état le plus déplorable , & mourut le 7 Janvier 1767 , âgé de 60 ans.

(1) Sous le titre d'*Œuvres posthumes de l'Auteur des cinq années littéraires.*



E' L O G E
D E
M. D R O U A I S.

THE

THE



ÉLOGE

HISTORIQUE

DE

M. DROUAIS,

Peintre.

HUBERT DROUAIS naquit à la Roque, petite Ville de Normandie, près le Pontau-de-Mer, en 1699. Son pere exerçait la Peinture; mais ce n'est, ni à l'habitude d'un Art qu'il connut dès son enfance, ni aux exhortations de son pere, qu'il dûť son talent; un goût naturel l'entraîna vers la même profession: l'ascendant de son génie lui fit envisager ses pre-

mieres études comme relatives à l'Art qu'il aimait. A peine les eut-il finies, qu'il sollicita auprès de ses parens, la permission d'aller à Rouen en apprendre les principes : il l'obtint ; mais le jeune Drouais cherchait un Artiste & n'y trouva qu'un Manceuvre qui ne pouvait répondre à ses vues : l'esprit pénétrant de l'Eleve allait toujours au delà des leçons du maître : il en sentit la médiocrité & se proposa d'en puiser de plus savantes dans une meilleure source.

Les de Troyes jouissaient alors d'une réputation brillante. Dom de Troyes, Religieux Feuillant, fils & frere de ces Artistes célèbres, avait conservé, sous un froc que le gout & les graces accompagnent rarement, toute la force de génie de sa famille. Drouais eut recours à lui : il implora sa protection avec le zele de l'émulation la plus active. Dom de Troyes l'ac-

cueillit avec cette bonté si naturelle à l'homme de gout qui trouve l'occasion d'être utile au talent : il l'adressa & le recommanda à son pere. Un obstacle auquel l'envie de s'instruire n'avait pas permis au jeune Drouais de faire attention, l'arrêta : les fonds que son pere lui avait donnés pour faire le voyage de Paris, se trouverent insuffisans. Dans la crainte de gêner son pere, il aima mieux attendre encore : il résolut de suppléer à l'insuffisance de ses moyens par un travail obstiné, & de ne les devoir qu'à lui-même. Il en faisait déjà assez pour gagner obscurément de l'argent. Drouais voulait acquérir de la gloire. Il est beau, sans doute, d'être l'artisan de sa fortune ; mais le génie le plus hardi se décourage, lorsqu'il se voit obligé de créer jusqu'à l'instrument dont il doit se servir pour l'élever. Drouais n'en fut que plus ardent. Bientôt son travail & ses épargnes le mirent à portée de

venir à Paris : il se présente à de Troyes, qui le reçoit au nombre de ses élèves. Cet habile Maître distingua bientôt ses heureuses dispositions, & lui prodigua les secrets les plus cachés de son Art : le jeune Eleve s'en pénétra, & après un an d'application, il retourna à Rouen, pour offrir à son pere & à sa patrie, les prémices de son talent. L'approbation paternelle & les applaudissemens de ses compatriotes, flaterent plus son cœur, que tous les éloges qu'il a obtenus depuis, n'ont satisfait son amour propre. Triomphant des succès qu'il avait eus dans sa patrie, il revint à Paris, après un séjour de six mois : il puisa de nouvelles forces auprès de de Troyes. Cet habile Artiste, satisfait des progrès de son Eleve, imagina, pour l'en récompenser, & pour le fortifier encore, de lui faire faire beaucoup de copies à son profit. Mais dès que Drouais s'aperçevait

que ses talens avaient acquis un nouveau degré de force , il volait à Rouen & ne manquait pas d'en aller faire hommage à sa patrie & à son pere. Il jugeait du plaisir que ses progrès faisaient à ce vieillard , par celui que lui faisaient les caresses qu'il en recevait. Il fit dans les mêmes vues , deux autres voyages en Normandie. Enfin , il se fixa dans la Capitale. A la mort de de Troyes , Jean-Baptiste Vanloo , Bel , Oudry & Nattier s'empresserent de l'employer. Depuis long-temps il pouvait voler de ses propres aîles ; son talent était déjà connu. A peine eut-il commencé de travailler pour lui-même , qu'il fut Agréé de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture , & y fut reçu en 1730 , sur les portraits de MM. Christophe , Peintre , & le Lorrain , Sculpteur. Dès ce moment M. Drouais fut recherché de toutes les personnes de gout : il ferait trop long de rapporter ici tous

les portraits qu'il a faits : on admira entre autres celui de M^{lle} Pélissier, célèbre Actrice de l'Opéra, gravé par Daulé, & ceux des Demoiselles Gaußem & Camargo : l'une est cette Actrice intéressante dont nous venons de faire l'éloge ; l'autre a été une des premières Danseuses de l'Opéra.

Drouais avait fait quelques portraits à l'huile, en-petit ; ses amis, & quelques connaisseurs y trouverent de grandes beautés & lui inspirerent le gout de la Peinture en mignature. A peine eut-il tenté quelques essais, qu'il parvint, par les études qu'il avait faites dans le grand, à un degré & une facilité qui le firent regarder comme un des premiers dans ce genre. Sa réputation ne tarda pas de parvenir à la Cour. : Feu Monseigneur le Dauphin voulut être peint en mignature, par Drouais, qui se vit accablé d'ouvrages. La liste des
sujets

sujets qu'il a traités & des portraits qu'il a faits, lui ont acquis une célébrité que ce genre procure rarement, parceque ses productions mises au rang des bijoux, restent souvent dans des mains ignorées, & passent presque toujours à des possesseurs qui n'en connaissent pas le prix, ou à des personnes que la discrétion oblige à les cacher.

Quoique M. Drouais excellât dans les différentes parties qui caractérisent le bon Peintre, celle qui l'a fait le plus admirer, est la couleur. Elle était fraîche & brillante : ses ouvrages n'ont rien perdu de leur éclat & de leur beauté.

M. Drouais, qui fit toujours ses plaisirs de son art, vivait heureux & tranquille, au sein d'une famille célèbre par ses talens : son fils était le seul rival que sa réputation eut à craindre, & c'était lui qui excitait

ses talens : il semble que le ciel se soit plu à récompenser son ancienne piété filiale. Ce respectable vieillard a eu la satisfaction de partager les applaudissemens que toute la France accorde à M. Drouais, son fils, & d'être assuré avant sa mort, que leurs noms passeront ensemble à la postérité. Il mourut le 9 Février 1767, après une attaque d'apoplexie & de paralysie, dans la 68^e année de son âge. La droiture & la bonté de son cœur l'ont fait aimer de tous ses confrères & de tous ceux qui l'ont connu.



ÉLOGE
DE MONSIEUR
DE LA GARDE.



É L O G E

DE MONSIEUR

DE LA GARDE,

*Pensionnaire du Roi, Censeur
Royal, Adjoint au privilege
du Mercure de France, &c.*



PHILIPPE BRIDART DE LA GARDE, né à Paris, en 1710, (à ce que l'on croit) était le fils d'un homme de confiance du Grand-Prieur M. de Vendôme. Il fut élevé au Temple, où ses liaisons avec M. l'Abbé Mangelot, lui inspirèrent le gout des Lettres & des Arts, qu'il conserva toute sa vie. Nous ne parlons que

du goût , qui peut en effet s'acquérir , & non des talens avec lesquels il faut naître. M. de la Garde fut un homme de beaucoup d'esprit : on le devine par ses Ouvrages , à travers un style diffus , précieux , guindé , souvent obscur , presque toujours bizarre ; mais on s'en apercevait infiniment davantage dans la société , où , dégagé de toutes prétentions , son esprit n'était jamais à la gêne. Il s'exprimait alors naturellement , & sa conversation annonçait de bons principes de goût , des vues très-fines , quelquefois même assez profondes.

Moins homme de Lettres qu'amat-
teur éclairé , un concours singulier
de circonstances , le mit à portée de
se rendre utile aux arts d'agrément , &
de perfectionner , en quelque sorte ,
un des plus nobles amusemens de la
société , en donnant à nos représen-
tations dramatiques plus de décence

& de vérité. C'est à lui que le public fut redevable de l'établissement du Costume sur nos Théâtres. Cette partie avait été si ridiculement négligée, que tout le monde peut se rappeler encore d'avoir vu à nos spectacles, la veuve de Pompée en grand panier, & César en chapeau garni de plumes : on peut juger combien ce seul contre-sens devait nuire à l'illusion. On jouait des Comédies Grecques, telles que l'Amphitruon & l'Andrienne, en habits à la Française, & le public, accoutumé à ce défaut de convenance, paraissait même ne plus en remarquer la bizarrerie. La réforme proposée par M. de la Garde, eut lieu d'abord à la Cour, en 1754, aux représentations de l'Opéra d'Alceste. MM. Rebel & Francœur la firent passer à la Ville, & enfin tous nos Théâtres l'ont adoptée.

Nous avons dit que des circonf-

tances singulieres donnerent à M. de la Garde cette influence sur nos Spectacles. En effet, dans sa jeunesse, il sembla vouloir se dévouer à l'état Ecclésiastique, dont même il avait pris l'habit; mais la célèbre Mademoiselle le Maure étant venue, après sa première retraite de l'Opéra, s'établir dans le voisinage du Temple, lia connaissance avec la mere de M. de la Garde. Le jeune Abbé, charmé des talens de M^{lle} le Maure, & de cette voix séduisante que l'on ne se rappellera jamais sans admiration, prit assez d'ascendant sur l'esprit de cette Actrice, pour l'engager à rentrer à l'Opéra, & même il détermina sa mere à prendre un appartement dans une maison que M^{lle} le Maure vint occuper aux environs du Palais Royal. L'Abbé, qui était né avec le gout de la Musique & des Fêtes, ne tarda pas à quitter l'habit Ecclésiastique, sans en abjurer cependant tout-à-fait

l'esprit : car il conserva toute sa vie une forte de passion pour les cérémonies de l'Eglise, telles que les Messes solennelles, les Processions, &c.

Ses liaisons avec M^{lle} le Maure durèrent plusieurs années. MM. Rebel & Francœur, flattés de lui devoir le retour de cette Actrice à leur Spectacle, devinrent ses amis, & saisirent avec empressement les occasions de le servir. Ils étaient chargés du soin des Fêtes particulières que le Roi donnait à sa Cour, dans ses petits appartemens : ils en confiaient les détails à M. de la Garde, qui se trouva placé dans son véritable élément. Il remplit avec tant de goût cette espèce de direction, que le Roi lui donna, sur son trésor, une pension de 1200 liv.

Madame la Marquise de Pompadour, redevable à la nature de toutes les grâces, & à l'éducation de tous

les talens faits pour en augmenter l'empire , savait récompenser dans les autres cet amour éclairé des arts , qu'il fallait admirer en elle. La passion de M. de la Garde pour eux , fut auprès d'elle son unique recommandation. Elle résolut de se l'attacher , & le fit son Bibliothécaire , avec 2000 livres d'appointemens , qui lui furent continués , après la mort de sa bienfaitrice , par M. le Marquis de Marnigny.

En 1754, Madame de Pompadour lui avait fait obtenir une pension d'une pareille somme sur le Mercure de France , & en lui annonçant cette nouvelle faveur , elle y avait joint un présent de 12000 livres.

M. de la Garde alliait aux mœurs les plus douces , au caractère le plus égal , une ame extrêmement sensible. La mort de sa bienfaitrice le jerra

dans une habitude de mélancolie , qu'il ne fut pas maître de dissiper. Il mourut , regretté de tous ses amis , le trois Octobre 1767 , sans témoigner , ni crainte , ni faiblesse ; mais avec les sentimens d'un honnête homme attaché à sa religion. Par son testament , il avait institué M. de Crébillon son Légataire universel , & donné à MM. Rebel & de la Place , de dernières preuves de la tendre amitié qu'il avait eue pour eux.

L I S T E

des Ouvrages de M. de la Garde.

Les Lettres de Thérèse , ou Mémoires d'une jeune Demoiselle de Province , pendant son séjour à Paris , cinq parties in-12 , en 1739 & 1740. Quoique ce Roman ait été réimprimé plusieurs fois , & qu'il ait eu quelque

succès dans les Provinces, le style en est néologue & précieux. C'est une Satyre de nos mœurs; mais elle ne porte que sur des objets trop frivoles.

L'Echo du public, ouvrage périodique, dont il parut quelques feuilles en 1742, & que sa trop grande liberté fit défendre.

Les Annales galantes, vol. in-12 qui ne parut point, parce que toute l'édition en fut arrêtée. 1743.

Un Factum de la Demoiselle de *** contre la Demoiselle de ****. Il s'agissait d'une querelle assez vive qui s'était élevée entre deux Actrices de l'Opéra. Ce Factum était un Ouvrage de plaisanterie, écrit avec assez de légèreté, in-4°. 1743.

La Rose, Opéra comique, en société avec M. le Sueur & quelques autres.

Le Bal de Strasbourg,
Les Amours Grivois,
Les Fêtes de Paris. } En société
avec M. Favart.

Observations d'une société d'Amateurs sur quelques productions des Arts, conjointement avec M. l'Abbé de la Porte, & inférés dans l'*Observateur Littéraire*, Journal dont ce dernier est l'Auteur. Ces Observations contiennent des réflexions judicieuses sur différens ouvrages de Peinture, de Sculpture, &c. Elles supposent beaucoup de connaissances dans les Arts, & la lecture peut en être utile aux jeunes Eleves.

Observations sur les Tableaux exposés au Sallon, inférées dans le même Journal.

Plusieurs Lettres sur différentes pieces nouvelles, & sur divers sujets de Littérature, inférées dans le *Mercur* de France.

Mignonnette, ou le quart d'heure ,
Comédie dans le genre des Contes
des Fées , en trois Actes , avec des
intermedes. Cette petite piece , faite
en société avec le Comédien la Noue ,
fut représentée devant le Roi , sur le
Théâtre des petits appartemens.

Plusieurs Chançons imprimées en
différens Recueils , & entre autres la
Chançon Grivoise , si connue , & que
même on a attribuée à M. de Vol-
taire : *Malgré la bataille* , &c. il la fit
avec le frere de M. l'Abbé Mangenot
dont nous avons parlé au commence-
ment de cet éloge.

Depuis 1758 M. de la Garde , par
un Brevet d'adjonction au privilege du
Mercure , composa toute la partie des
Spectacles comprise dans ce Journal.
Cette partie devait être traitée avec
plus de précision , plus de liberté ,
& d'ailleurs elle eut exigé des con-

naissances plus approfondies que celles de M. de la Garde, qui en général ne possédait gueres, dans ce qui concerne le Théâtre, que la superficie, &, pour ainsi dire, l'extérieur de l'art. Il s'entendait aux choses d'effet, de bienséance, de convenance ; mais non aux secrets du génie, dans lesquels le bel esprit ne voit pas infiniment plus loin que le vulgaire des Spectateurs.



... ..

2000, 2001, 2002, 2003, 2004, 2005, 2006, 2007, 2008, 2009, 2010, 2011, 2012, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019, 2020, 2021, 2022, 2023, 2024, 2025, 2026, 2027, 2028, 2029, 2030, 2031, 2032, 2033, 2034, 2035, 2036, 2037, 2038, 2039, 2040, 2041, 2042, 2043, 2044, 2045, 2046, 2047, 2048, 2049, 2050, 2051, 2052, 2053, 2054, 2055, 2056, 2057, 2058, 2059, 2060, 2061, 2062, 2063, 2064, 2065, 2066, 2067, 2068, 2069, 2070, 2071, 2072, 2073, 2074, 2075, 2076, 2077, 2078, 2079, 2080, 2081, 2082, 2083, 2084, 2085, 2086, 2087, 2088, 2089, 2090, 2091, 2092, 2093, 2094, 2095, 2096, 2097, 2098, 2099, 2100, 2101, 2102, 2103, 2104, 2105, 2106, 2107, 2108, 2109, 2110, 2111, 2112, 2113, 2114, 2115, 2116, 2117, 2118, 2119, 2120, 2121, 2122, 2123, 2124, 2125, 2126, 2127, 2128, 2129, 2130, 2131, 2132, 2133, 2134, 2135, 2136, 2137, 2138, 2139, 2140, 2141, 2142, 2143, 2144, 2145, 2146, 2147, 2148, 2149, 2150, 2151, 2152, 2153, 2154, 2155, 2156, 2157, 2158, 2159, 2160, 2161, 2162, 2163, 2164, 2165, 2166, 2167, 2168, 2169, 2170, 2171, 2172, 2173, 2174, 2175, 2176, 2177, 2178, 2179, 2180, 2181, 2182, 2183, 2184, 2185, 2186, 2187, 2188, 2189, 2190, 2191, 2192, 2193, 2194, 2195, 2196, 2197, 2198, 2199, 2200, 2201, 2202, 2203, 2204, 2205, 2206, 2207, 2208, 2209, 2210, 2211, 2212, 2213, 2214, 2215, 2216, 2217, 2218, 2219, 2220, 2221, 2222, 2223, 2224, 2225, 2226, 2227, 2228, 2229, 2230, 2231, 2232, 2233, 2234, 2235, 2236, 2237, 2238, 2239, 2240, 2241, 2242, 2243, 2244, 2245, 2246, 2247, 2248, 2249, 2250, 2251, 2252, 2253, 2254, 2255, 2256, 2257, 2258, 2259, 2260, 2261, 2262, 2263, 2264, 2265, 2266, 2267, 2268, 2269, 2270, 2271, 2272, 2273, 2274, 2275, 2276, 2277, 2278, 2279, 2280, 2281, 2282, 2283, 2284, 2285, 2286, 2287, 2288, 2289, 2290, 2291, 2292, 2293, 2294, 2295, 2296, 2297, 2298, 2299, 2300, 2301, 2302, 2303, 2304, 2305, 2306, 2307, 2308, 2309, 2310, 2311, 2312, 2313, 2314, 2315, 2316, 2317, 2318, 2319, 2320, 2321, 2322, 2323, 2324, 2325, 2326, 2327, 2328, 2329, 2330, 2331, 2332, 2333, 2334, 2335, 2336, 2337, 2338, 2339, 2340, 2341, 2342, 2343, 2344, 2345, 2346, 2347, 2348, 2349, 2350, 2351, 2352, 2353, 2354, 2355, 2356, 2357, 2358, 2359, 2360, 2361, 2362, 2363, 2364, 2365, 2366, 2367, 2368, 2369, 2370, 2371, 2372, 2373, 2374, 2375, 2376, 2377, 2378, 2379, 2380, 2381, 2382, 2383, 2384, 2385, 2386, 2387, 2388, 2389, 2390, 2391, 2392, 2393, 2394, 2395, 2396, 2397, 2398, 2399, 2400, 2401, 2402, 2403, 2404, 2405, 2406, 2407, 2408, 2409, 2410, 2411, 2412, 2413, 2414, 2415, 2416, 2417, 2418, 2419, 2420, 2421, 2422, 2423, 2424, 2425, 2426, 2427, 2428, 2429, 2430, 2431, 2432, 2433, 2434, 2435, 2436, 2437, 2438, 2439, 2440, 2441, 2442, 2443, 2444, 2445, 2446, 2447, 2448, 2449, 2450, 2451, 2452, 2453, 2454, 2455, 2456, 2457, 2458, 2459, 2460, 2461, 2462, 2463, 2464, 2465, 2466, 2467, 2468, 2469, 2470, 2471, 2472, 2473, 2474, 2475, 2476, 2477, 2478, 2479, 2480, 2481, 2482, 2483, 2484, 2485, 2486, 2487, 2488, 2489, 2490, 2491, 2492, 2493, 2494, 2495, 2496, 2497, 2498, 2499, 2500, 2501, 2502, 2503, 2504, 2505, 2506, 2507, 2508, 2509, 2510, 2511, 2512, 2513, 2514, 2515, 2516, 2517, 2518, 2519, 2520, 2521, 2522, 2523, 2524, 2525, 2526, 2527, 2528, 2529, 2530, 2531, 2532, 2533, 2534, 2535, 2536, 2537, 2538, 2539, 2540, 2541, 2542, 2543, 2544, 2545, 2546, 2547, 2548, 2549, 2550, 2551, 2552, 2553, 2554, 2555, 2556, 2557, 2558, 2559, 2560, 2561, 2562, 2563, 2564, 2565, 2566, 2567, 2568, 2569, 2570, 2571, 2572, 2573, 2574, 2575, 2576, 2577, 2578, 2579, 2580, 2581, 2582, 2583, 2584, 2585, 2586, 2587, 2588, 2589, 2590, 2591, 2592, 2593, 2594, 2595, 2596, 2597, 2598, 2599, 2600, 2601, 2602, 2603, 2604, 2605, 2606, 2607, 2608, 2609, 2610, 2611, 2612, 2613, 2614, 2615, 2616, 2617, 2618, 2619, 2620, 2621, 2622, 2623, 2624, 2625, 2626, 2627, 2628, 2629, 2630, 2631, 2632, 2633, 2634, 2635, 2636, 2637, 2638, 2639, 2640, 2641, 2642, 2643, 2644, 2645, 2646, 2647, 2648, 2649, 2650, 2651, 2652, 2653, 2654, 2655, 2656, 2657, 2658, 2659, 2660, 2661, 2662, 2663, 2664, 2665, 2666, 2667, 2668, 2669, 2670, 2671, 2672, 2673, 2674, 2675, 2676, 2677, 2678, 2679, 2680, 2681, 26

... ..

[illegible]

100

100



ORDRE CHRONOLOGIQUE.

D E S

DEUILS DE COUR

pendant l'année 1767.



M A R S.

LE 17, la Cour prit, pour six mois, le *deuil* de *Marie-Josèphe* de Saxe, Dauphine de France.

Cette Princesse, née à Dresde le 4 Novembre 1731, fut mariée le 9 Février 1747, à feu Louis, Dauphin de France, & mourut à Versailles, le 13 Mars 1767.

A V R I L.

Le 26, le Roi prit, pour onze jours,

le *deuil* de Mad^e *Elisabeth-Sophie-Marie*, Princesse d'*Holstein-Norbourg*, veuve pour la seconde fois.

Cette Princesse était Douairiere d'Adolphe-Auguste, & ensuite d'Auguste-Guillaume, Duc de Brunswick-Lunebourg, fille du Duc Jean-Adolphe, grand Oncle du Duc regnant.

Elle était née le 12 Septembre 1683, & mourut le 3 Avril 1767.

Le Roi a porté le deuil en noir, pendant six jours, & a pris le blanc les cinq jours suivans. Ce Deuil n'a rien changé à celui que portait la Cour pour feu Madame la Dauphine.

M A I.

Le 22, le Roi & la Reine prirent, pour huit jours, le *deuil* de la Princesse *Elisabeth* de Savoie, tante du Prince de Carignan, morte à Savillan, le 2 Mai 1767.

J U I N.

Le 14, le Roi & la Reine prirent,

pour vingt-un jours, le *deuil* de Sa Majesté Impériale *Marie-Josephe-Antoinette* de Baviere, épouse de l'Empereur Joseph II.

L'Impératrice était fille du feu Empereur Charles VII, & sœur de l'Electeur de Baviere, actuellement regnant. Elle mourut à Vienne le 28 Mai 1767.

SEPTEMBRE.

Le 7, le Roi prit, pour quinze jours, le *deuil* de *Marie-Louise-Gabrielle*, seconde Princesse de Savoie, Cousine-Germaine & filleule de Sa Majesté.

Cete Princesse mourut à Quiers, dans le Monastere de S. André, le 22 Août 1767.

OCTOBRE.

Le 11, la Cour prit, pour onze jours, le *deuil* d'*Édouard-Auguste*, Duc d'York, frere puîné du Roi d'Angleterre.

212 *Ordre chronologique , &c.*

Ce Prince, né le 25 Mars 1739 ; mourut à Monaco , le 17 Septembre 1767.

Le Roi a porté le deuil en violet.

N O V E M B R E.

Le 13 , la Cour prit , pour douze jours , le *deuil* de l'Archiduchesse *Mari-Josèphe-Gabrielle* , sœur de l'Empereur , morte à Vienne , le 15 Octobre 1767.

Cette Princesse était née le 19 Mars 1751.

Le 30 du même mois , la Cour prit , pour quatre jours , le *deuil* de *Louise-Dorothée* de Saxe Meinungen , Duchesse de Saxe-Gotha , née le 10 Août 1710.

Le Roi a porté le deuil en noir.





OBSERVATIONS

S U R

LES DEUILS.

ON ne porte les grands deuils que pour pere & mere, grand-pere & grand'mere, mari & femme, frere & sœur.

On appelle grands deuils ceux qui se partagent en trois temps ; la laine, la soie, & le petit deuil, ou les habits coupés.

Les autres deuils ne se partagent qu'en deux temps, le noir & le blanc. Jamais on ne drappe dans ces sortes de deuils ; & toutes les fois que l'on ne drappe point, les femmes peuvent porter les diamans ; & les hommes, l'épée & les boucles d'argent.

N. B. Que, dans les deuils de pere ou de mere, de grand-pere, de grand'mere ou de femme, les hommes portent les grandes & petites pleureuses pendant les trois premieres semaines, & les petites seulement pendant les trois suivantes.



ÉTIQUETTE *DES DEUILS.*

PERES ET MERES.

LE deuil est de six mois : les trois premiers , la laine en fleuret , papeline ; ou raz de Saint-Maur ; la garniture d'étamine , avec effilé uni , les bas & les gants de soie noire , les souliers & les boucles bronzés.

Si c'est en grand habit , on prend les bonnets d'étamine noire ; les barbes plates , garnies d'effilé uni ; la coëffe pendante ; les mantilles de même étoffe , ainsi que l'ajustement ; & les manches de crêpe blanc , garnies d'effilé uni , pendant les six premières semaines.

Si c'est en robe, on porte les bonnets, les barbes, les manches & le fichu de crêpe blanc, garnis d'effilé uni.

Au bout de six semaines, on quitte la coëffe, on prend les barbes frisées, & on peut mettre les pierres noires.

Les trois mois finis, on prend la soie noire pour six semaines : le poude-soie en Hiver, le taffetas de Tours en Eté, avec les coëffures, manches, fichu de gaze brochée, garnis d'effilé découpé, soit en grand habit, soit en robe. On peut porter les diamans.

Les six dernières semaines sont de petit deuil. On porte ou le blanc uni, ou le noir & le blanc, avec la gaze brochée, & les agrémens pareils.

Les hommes portent l'habit de drap sans boutons; les grandes & petites pleureuses pendant les trois premières

premières semaines, & les petites seulement pendant les trois suivantes; manchettes de batiste, ourlet plat; souliers bronzés, bas de laine; épée & boucles noires; l'épée garnie de crêpe; la cravatte.

Ensuite, pendant six semaines, on prend l'habit de drap avec les boutons; manchettes de baptiste garnies d'effilé uni; bas de soie noirs; souliers de peau de chevre; crêpe à l'épée; boucles noires.

Pendant six autres semaines, l'habit de drap avec les boutons; manchettes de mouffeline garnies d'effilé uni; bas de soie noirs, boucles & épée d'argent; un ruban noir à l'épée.

Enfin, pendant les six dernières semaines, l'habit de soie; veste noir & blanc; manchettes d'entoilage garnies d'effilé découpé, ou manchettes brodées garnies d'effilé; plumet au

K

chapeau ; bas blancs ; épée & boucles d'argent , nœud d'épée noir & blanc ; talons rouges.

Carrosses & harnois noirs pendant quatre mois & demi ; guides & cocardes blanches pendant les six dernières semaines.

GRANDS-PERES & GRAND'MERES.

L'étiquette est la même ; mais le deuil n'est que de quatre mois & demi ; six semaines en laine , six en soie , & six en petit deuil.

FRERES & SOEURS.

La laine pendant un mois , quinze jours la soie , quinze jours le petit deuil.

ONCLE & TANTE.

Le deuil est de trois semaines , & peut se porter en soie ; quinze jours avec effilé , sept jours avec gaze brochée , ou blonde.

COUSINS - GERMAINS.

Quinze jours; huit avec effilé, sept avec gaze brochée, ou blonde.

ONCLE *à la mode de Bretagne.*

Onze jours; six en noir, cinq en blanc.

COUSINS *issus de Germain.*

Huit jours; cinq en noir, trois en blanc.

MARIS.

Le deuil est d'un an & six semaines. Pendant les six premiers mois, les veuves portent le raz de Saint-Maur de laine; la robe à grande queue retroussée par une ganse attachée au jupon sur le côté, & qu'on fait ressortir par la poche; les plis de la robe arrêtés par-devant & par-derrière; les deux devants joints par des agraffes ou des rubans; point de compere; les manches en pagode.

La coëffure de batiste à grands ourlets ; les manches plattes à un rang & grand ourlet ; le fichu de batiste , aussi à grand ourlet ; une ceinture de crêpe noir , agraffée par-devant , pour arrêter les plis de la taille , les deux bout pendans jusqu'au bas de la robe.

Une écharpe de crêpe plissée par-derriere , comme on les portait anciennement ; la grande coëffe de crêpe noir , les gants , les souliers , les boucles bronzés ; le manchon revêtu de raz de Saint-Maur , sans garniture , où l'éventail de crêpe.

Les six autres mois , la soie noire , les manches & garniture de crêpe blanc , & les pierres noires , si l'on veut.

Pendant les six dernières semaines , le noir & le blanc seulement , & non pas le blanc uni. La coëffure & les manches de gaze brochée ; les agrémens , ou tout noir , ou tout blanc , au choix de la veuve.

Les antichambres doivent être tendues de noir, la chambre à coucher & le cabinet de gris pendant un an ; les glaces cachées pendant six mois.

Les veuves ne peuvent paraître à la Cour , qu'au bout des six premiers mois.

F E M M E S.

Le deuil est de six mois. L'homme veuf doit porter l'habit & les bas de laine ; les manchettes de batiste à ourlet plat ; l'épée , les fouliers & les boucles bronzés ; une grande cravatte unie ; les grandes & les petites pleureuses. On quitte les grandes après les trois premières semaines.

Au bout de six semaines , l'habit de drap avec les boutons ; les manchettes de batiste garnies d'effilé uni ; bas de soie noirs ; fouliers de peau de chevre ; l'épée & les boucles noirs.

Les six semaines suivantes , tou-

K 3

jours l'habit de drap ; les manchettes de mouffeline garnies d'effilé uni ; les bas de soie noirs ; l'épée & les boucles d'argent. Et , pendant les six dernières , l'abit coupé , ou petit deuil , & les bas de soie blancs.

Voyez l'article *Pere & Mere* ; c'est la même étiquette pour les hommes veufs.

On peut paraître à la Cour , dès les premiers jours de son deuil.

Il n'y a d'exceptions à ces règles , que pour les deuils des parens dont on hérite. Le deuil d'un frere , par exemple , n'est ordinairement que de deux mois ; mais si on en hérite , il est de six mois , & il se porte comme celui de pere & de mere.





RÉCAPITULATION

DE LA DURÉE DES DEUILS.

PERE & mere, *Six mois.*

Grand-pere & grand'mere, *Quatre
mois & demi.*

Frere & sœur, *Deux mois.*

Oncle & tante, *Trois semaines.*

Cousin-germain, *Quinze jours.*

Oncle à la mode de Bretagne, *Onze
jours.*

Cousin issu de germain, *Huit jours.*

Femme pour son mari, *Un an & six
semaines.*

Mari pour sa femme, *Six mois.*





USAGES GÉNÉRAUX

POUR LES

DEUILS DE COUR.



Tous les deuils où l'on drappe, se partagent en trois temps : la laine ; la soie & les pierres noires ; le petit deuil & les diamans.

Dans ceux où l'on ne drappe point, les femmes portent les diamans ; & les hommes, l'épée & les boucles d'argent.

Dans les deuils dont les jours sont pairs, on prend le noir pendant la première moitié, & le blanc ou le petit deuil pendant la seconde.

Dans ceux dont les jours sont im-

pour les deuils de Cour. 225

pairs , la plus forte moitié se porte en noir ; par exemple , si le deuil est de quinze jours , on prend le noir huit jours , & le blanc les sept jours suivans.

F I N.

FAUTES les plus essentielles à corriger dans les *Nécrologes précédens*.

PREMIERE PARTIE.

(Eloge de M. de Marivaux.)

Page 4 , ligne 10 , les dont la lecture : lisez celles dont la lecture.

Eloge de M. Pesselier.

Page 24 , ligne 9 , à ceux qui : lisez à ceux à qui.

Eloge de M. de Bougainville.

Page 39 , ligne 3 , il mourut à Loches , le 22 Juin de cette année ? lisez il mourut à Loches le 22 Juin 1763.

Eloge de M. l'Abbé Prévôt.

Page 74 , ligne 15 , Madame Lallin : lisez Madame Riding.

Eloge de M. Roy.

Page 152, ligne 7, de leurs ennemis.
 Cette digression : lisez de leurs ennemis ;
 cette digression.

Eloge de M. Guyot de Merville.

Page 215, ligne 6, il se retira ensuite :
 lisez il se retira en Suisse.

Eloge de M. Panard.

Page 265, ligne 5, le caractérisent : lisez
 le caractérise. Page 319, ligne 24 (dans
 l'ordre chronologique des deuils, à l'article
 de Mgr. le Dauphin) le 17 Novembre 1755 ;
 lisez le 17 Novembre 1755.

SECONDE PARTIE.

(Eloge du Roi Stanislas.)

Page 4, ligne 14, dans la charge de grand
 Trésorier, Maréchal de la Diète où le Traité
 de Vienne fut conclu, il mit ensuite : lisez
 dans la charge de grand Trésorier. Maréchal
 de la Diète où le Traité de Vienne fut conclu,
 il mit ensuite.

Eloge de M. de Caylus.

Page 42, ligne 4, ques inconveniens ;
 lisez quelques inconveniens.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : A nos amés & féaux Conseillers, les Gens tenant nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conseil, Prévôt de Paris, Baillis, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers, qu'il appartiendra ;
SALUT : Notre amée Madame FAUCONNIER Nous a fait exposer qu'elle désireroit faire imprimer & donner au Public des Ouvrages qui ont pour titre : *Annonces des Deuils de Cour ; & Almanachs des Deuils, à l'usage des Abonnés, contenant la Table des Deuils & l'Abrégé de la Vie des Hommes célèbres*, s'il Nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilege pour ce nécessaires : A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Exposante, Nous lui avons permis & permettons par ces Présentes, de faire imprimer lesdits Ouvrages, autant de fois que bon lui semblera, de les vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le temps de neuf années consécutives, à compter du jour de la date de ces Présentes ; Faisons défenses à tous Imprimeurs, Libraires & autres personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance ; comme aussi d'imprimer, faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter, ni contrefaire lesdits ouvrages, ni d'en faire aucun extrait, sous quelque prétexte que ce puisse être, sans la permission expresse & par écrit de ladite Exposante, ou de ceux qui auront droit d'elle, à peine de confiscation des exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers à ladite Exposante ou à celui qui aura droit d'elle, & de tous dépens, dommages & intérêts ; à la charge que ces Présentes seront enrégistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles ; que l'impression desdits Ouvrages sera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, en bon papier & beaux caractères, conformément à la feuille imprimée, attachée pour modele sous le contre-scel des Présentes ; que

L'Impétrante se conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1723; qu'avant de les exposer en vente, les manuscrits qui auront servi de copie à l'impression desdits ouvrages, seront remis, dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier Chancelier de France, le Sieur DE LAMOIGNON, & qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires de chacun dans notre Bibliothèque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle du Sieur DE LAMOIGNON, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier Vice-Chancelier & Garde des Sceaux de France le Sieur DE MAUPEOU: le tout à peine de nullité des Présentes. Du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ladite Exposante, ses ayans causes, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement: Voulons que la copie des Présentes, qui sera imprimée tout au long au commencement, ou à la fin desdits Ouvrages, soit tenue pour dûement signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conseillers-Secrétaires, foi soit ajoutée comme à l'Original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire, pour l'exécution d'icelles, tous Actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Charte Normande & Lettres à ce contraires. CAR TEL EST NOTRE PLAISIR. DONNE' à Fontainebleau, le quatorzième jour du mois de Novembre, l'an de grace mil sept cent soixante-cinq, & de notre Règne le cinquante-unième. PAR LE ROI, EN SON CONSEIL. Signé, LE BEGUE.

Registré sur le Registre XVI de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 736, f. l. 399, conformément au Règlement de 1723, qui fait défenses, art. 41, à toutes personnes, de quelques qualités & conditions qu'elles soient, autres que les Libraires & Imprimeurs, de vendre, débiter, faire afficher aucuns livres, pour les vendre en leurs noms, soit qu'ils s'en disent les auteurs ou autrement; & à la charge de fournir à la susdite Chambre neuf exemplaires prescrits par l'article 108 du même Règlement. A Paris. ce 3 Décembre 1765.

Signé, LE BRETON, Syndic.

Bayerische
Staatsbibliothek
München









